

Éléments d'information GRI 102-1



RARES

Rapport d'Activité et de Responsabilité Sociétale

2021

#MondeEnCommun



AVANT PROPOS

Rémy RIOUX

Directeur général du groupe AFD

En cette période de crise profonde qui révèle et accélère nos fractures économiques, sociales, territoriales et environnementales, jamais il n'a été « aussi difficile et impératif » que d'atteindre les Objectifs de développement durable (ODD), avait indiqué le Président de la République à l'aube de la pandémie.

Dans ce contexte, la France a fait le choix du volontarisme et de l'ambition, de la mobilisation et de l'espoir en s'engageant obstinément sur la scène internationale au service des cinq piliers de l'Agenda 2030 que sont la planète, la population, la prospérité, la paix et les partenariats. C'est notamment à l'Agence française de développement qu'incombe la mise en œuvre de cette mission noble et exigeante dans les pays étrangers et les Outre-mer où notre Groupe a investi, en 2020, 12,1 milliards d'euros en faveur de la transition juste.

Ces financements auront d'abord permis de contribuer à l'action internationale de la France pour la **planète**. Plus de 200 projets de développement luttant directement ou indirectement contre les dérèglements climatiques ont été soutenus pour un montant total de 5,2 Mds€, en cohérence avec notre objectif stratégique d'être le premier bailleur 100 % Accord de Paris et de dédier 50 % de nos investissements en faveur du climat. Le Groupe a ainsi dépassé l'objectif fixé lors de la COP 21 d'atteindre 5 milliards de financement par an pour le climat d'ici 2020.

En faveur des **populations** et conformément à la stratégie internationale de la France pour l'égalité entre les femmes et les hommes (2018-2022), le Groupe a fait du genre un marqueur clé de ses opérations dans le cadre du Plan d'action égalité femmes-hommes (2019-2022) et s'affirme comme une agence féministe. En 2020, 5,4 Mds€ de financements – soit 45 % du volume total d'engagement du groupe AFD – ont contribué à renforcer l'égalité entre les femmes et les hommes.

Grâce à notre stratégie d'intervention dans les contextes de crises et de sortie de conflits, l'AFD a également financé des actions concrètes en faveur de la paix. Le Fonds Paix et Résilience Minka, qui a mobilisé près de 195 M€ pour des projets de résilience aux crises, en est l'une des illustrations.

Notre engagement pour la **prospérité** s'est traduit par la priorité accordée au financement du secteur privé responsable *via* notre filiale Proparco. À titre d'exemple, 213 M€ ont été consacrés au secteur de l'économie sociale et solidaire, au bénéfice de plus de 50 millions de personnes.

Ces actions tournées vers les ODD, nous ne les menons pas seuls. Nous les construisons avec tous nos **partenaires** au service de nos clients, en format #Team Europe et dans le monde, avec nos partenaires multilatéraux et bilatéraux, les organisations de la société civile, les fondations, les collectivités locales, les centres de recherche et les banques publiques de développement.

Cette dynamique collective a conduit, en novembre 2020, à l'organisation du sommet « Finance en Commun » qui a réuni, pour la toute première fois, la communauté de ces 450 banques de développement du monde. À cette occasion, elles se sont engagées dans une déclaration commune à « accompagner la transformation de l'économie mondiale et de nos sociétés vers un développement durable et résilient » afin de contribuer à la réalisation des ODD et des objectifs de l'Accord de Paris, tout en répondant à la crise de la Covid-19.

À cet égard, je veux saluer l'engagement des équipes du groupe AFD mobilisées pour contribuer à concevoir des réponses à la hauteur des enjeux de la crise, notamment sur le continent africain, première région d'intervention du Groupe, où les autorisations de financement se sont élevées à 4,4 Mds€. Sur le front sanitaire, l'Initiative « Covid-19 – Santé en commun », d'un montant de 1,2 milliard d'euros, a été lancée dès le 2 avril 2020 principalement au bénéfice de pays d'Afrique et du Moyen-Orient. À la fin de l'année 2020, 1,1 Md d'€ avait déjà été engagé. Sur le front de l'entrepreneuriat, le programme Choose Africa a été significativement amplifié avec un milliard d'euros supplémentaires, portant à 3,5 milliards d'euros le montant total du programme accessible au tissu de TPE et PME africaines.

Ces actions ont été conduites en déployant un effort de solidarité accru envers les pays prioritaires de l'aide au développement française, où 66 % des subventions (593 M€) ont été concentrés. Au Sahel, 632 M€ ont ainsi été octroyés en 2020 dans les domaines de l'éducation, de la gouvernance ainsi que de l'agriculture et de la sécurité alimentaire.

Par ailleurs, dans un esprit de cohérence entre notre action au service de nos clients et notre fonctionnement interne, nous avons adapté l'exercice de nos métiers pour contribuer aux ODD. Notre politique de responsabilité sociale (RSO) 2018-2022 couvre ainsi l'ensemble des enjeux de développement durable du Groupe, qu'ils aient trait aux projets qu'il finance ou à son fonctionnement.

Le Groupe a par exemple poursuivi et amplifié son action dans le domaine des obligations durables, *via* l'émission en février 2020 d'un nouvel emprunt obligataire climat de 1 Md€ à 5 ans et, en octobre, d'un emprunt de 2 Mds€ à 7 ans dans un nouveau format *Sustainable bonds*.

Je me réjouis également des résultats de notre politique RH en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, enjeu majeur pour le groupe AFD que j'ai tenu à inscrire au cœur de notre agenda interne. Aujourd'hui, je suis fier que les fonctions d'encadrement soient exercées, pour moitié, par des femmes. Cette parité managériale a d'ailleurs été reconnue par l'obtention du label égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, dont les résultats devraient être officialisés prochainement par AFNOR Certification.

Ce travail de lutte contre toutes les formes de discrimination se poursuit avec le renouvellement de l'accord sur l'égalité professionnelle qui vise à amplifier les actions de sensibilisation et de formation, notamment contre le sexisme, mais aussi en matière de diversité et d'inclusion, notamment des personnes en situation de handicap.

Notre démarche de responsabilité sociétale nous a permis ces dernières années de nous positionner parmi les acteurs les mieux notés par les agences de notation extra-financière. Ce résultat, je le considère comme un honneur mais aussi comme une responsabilité à améliorer encore notre impact en faveur des Objectifs de développement durable et pour un monde en commun.

SOMMAIRE

1 LE GROUPE AFD MOBILISÉ DANS UN CONTEXTE INÉDIT

1.1. NOTRE RÉPONSE À LA CRISE DE LA COVID-19

Dans un contexte inédit, le groupe AFD s'est mobilisé de manière exceptionnelle pour répondre dans le même temps à la crise sanitaire engendrée par la Covid-19 et à ses conséquences économiques et sociales. L'initiative Santé en commun a visé à répondre aux besoins sanitaires découlant de la pandémie tandis que le programme Riposte Covid a eu pour objectif de répondre aux conséquences économiques et sociales de la crise dans les pays d'intervention du Groupe. Proparco, filiale secteur privé du groupe AFD, a également contribué à la réponse à la crise de la Covid-19 avec l'extension du programme « Choose Africa ». Enfin, l'AFD a déployé l'initiative Outre-mer en commun pour répondre à la crise Covid dans les territoires ultramarins.

Mise en place de l'initiative Santé en commun

L'Initiative « Covid-19 – Santé en commun » a été lancée dès le 2 avril 2020. Elle a été la première réponse à la crise sanitaire. **Les engagements réalisés dans le cadre de cette initiative représentaient fin décembre 2020 1,1 Md d'€** au bénéfice principalement de pays d'Afrique et du Moyen-Orient. L'initiative « Santé en commun » a appuyé non seulement les gouvernements dans leur riposte nationale mais également les organisations de la société civile, les laboratoires, les banques publiques de développement et le secteur privé.

Fin décembre 2020, 63 projets avaient été engagés dans 33 pays en développement, principalement les pays prioritaires de l'aide publique au développement de la France pour renforcer leurs systèmes de santé, appuyer les actions de recherche médicale, accroître les capacités de dépistage et de prise en charge de malades, déployer des systèmes de surveillance épidémiologique et de gestion des alertes.

Cette mise en œuvre de l'initiative a impliqué, dès le début du deuxième trimestre de 2020, une instruction accélérée des opérations par les équipes AFD au siège comme dans le réseau. Cette mobilisation s'est faite dans une situation dégradée du fait des confinements en France mais aussi dans de nombreux pays d'intervention.



La « Riposte Covid-19 » en réponse à la crise économique et sanitaire

Au-delà de l'initiative « Santé en commun » et en réponse à la demande de nombreux États, le groupe AFD a octroyé plusieurs financements significatifs dans le cadre de la **« Riposte Covid-19 »**. Ces financements ont permis d'appuyer de manière contra-cyclique nos partenaires pour leur permettre de lancer des plans de soutien aux populations et d'accompagner les secteurs économiques les plus touchés par les conséquences de la crise sanitaire. Ces financements ont pris la forme de financements budgétaires pour accompagner les politiques publiques et de lignes de crédit destinées à soutenir les PME fragilisées par la paralysie de l'économie. Le groupe AFD s'est attaché à ce que ces financements s'inscrivent dans des trajectoires contribuant aux objectifs de développement durable et conformes à l'Accord de Paris sur le climat.

« Choose Africa résilience » à destination du secteur privé

En matière d'appui au secteur privé, Proparco a proposé dès mars 2020 des solutions à ses clients pour leur permettre de faire face à la crise économique, notamment par la flexibilisation de crédits existants (reports d'échéances, moratoires et changements d'objets). Des financements additionnels ont aussi été élaborés pour appuyer la dynamique de redémarrage et de relance économique en sortie de crise sanitaire. Pour soutenir la reprise de l'activité, Proparco a notamment complété l'initiative « *Choose Africa* » d'un nouveau volet « Résilience » doté de 1 milliard d'euros supplémentaire.

Une réponse partenariale à une crise mondiale

Avec les acteurs français de la santé

L'AFD s'est associée à plusieurs partenaires français dans le domaine de la santé pour apporter les réponses les plus efficaces possibles à la crise sanitaire.



L'AFD a notamment mis en œuvre avec l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) un projet d'appui à la préparation opérationnelle des hôpitaux face à la Covid-19 (Aphro-Cov) au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Gabon, au Mali et au Sénégal, pour un montant de 1,5 M€. L'AFD a soutenu à hauteur de 2 M€ le réseau international de l'Institut Pasteur au Niger, au Sénégal, en Guinée, en République centrafricaine et à Madagascar. L'AFD a mené avec l'Institut de recherche pour le développement (IRD) un projet d'appui aux autorités nationales de six pays d'Afrique de l'Ouest et centrale dans l'élaboration et le renforcement de leurs stratégies de riposte à l'épidémie. Enfin, l'AFD a visé avec la Fondation Mérieux le renforcement des capacités de dépistage dans sept pays d'Afrique de l'Ouest (1,5 M€ de financement).



En appui aux ONG françaises

L'AFD a poursuivi et adapté ses modalités d'appui aux organisations de la société civile (ONG, associations, fondations…) françaises fragilisées par la crise sanitaire. Les initiatives des ONG françaises ont ainsi bénéficié d'un soutien exceptionnel de 10 millions d'euros en subvention en 2020.

Avec les autres acteurs du développement

L'AFD a élaboré des programmes et des réponses à la crise sanitaire avec plusieurs banques publiques de développement : la Banque ouest-africaine de développement (BOAD), la CAF en Amérique latine et la DBSA en Afrique du Sud. L'AFD a également travaillé en collaboration avec les banques multilatérales de développement, notamment avec le groupe de la Banque mondiale, la Banque asiatique de développement (BAsD), la Banque africaine de développement (BAfD), la Banque interaméricaine de développement (BID) et la Banque islamique de développement (BIsD). Enfin, en coopération avec le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), l'AFD a lancé un programme d'appui à l'hôpital universitaire Rafic Hariri de Beyrouth, au Liban.

La suspension du remboursement de la dette

À l'issue de la réunion du 15 avril 2020, les ministres des Finances du G20 ont suspendu (pour 2020) le service de la dette des pays de la liste de l'Association internationale de développement (AID) ou classés pays les moins avancés (PMA).

Cette décision, qui avait fait l'objet d'un consensus au sein du Club de Paris, a impliqué l'AFD qui a préparé la suspension et le rééchelonnement de ses échéances échues à compter du 1er mai 2020 au bénéfice des pays éligibles.

« Outre-mer en commun » une réponse ciblée sur l'Outre-mer

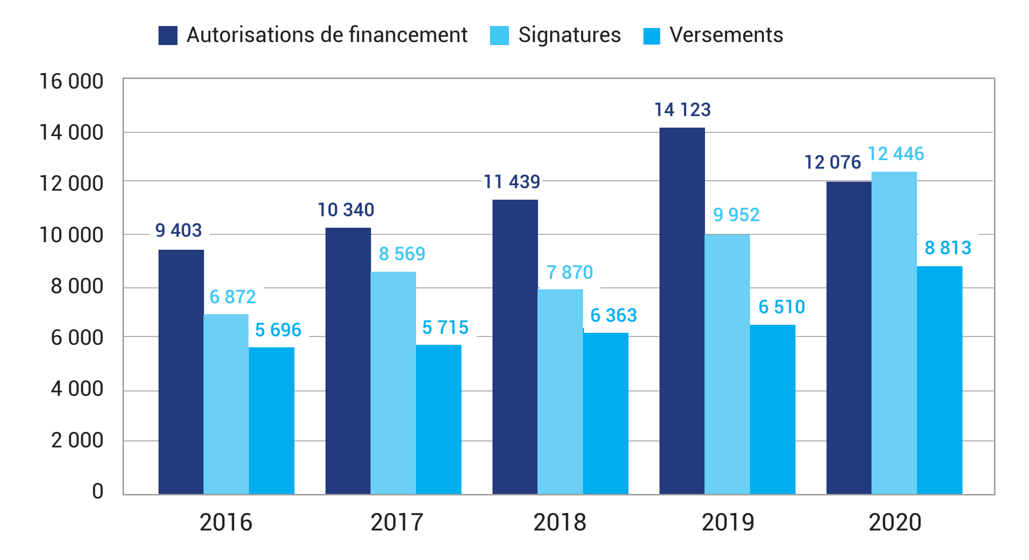
Dans les Outre-mer, l'AFD s'est mobilisée au côté de l'État et des banques commerciales. L'AFD a mis en place un programme dédié aux collectivités locales et aux entreprises ultramarines pour un montant de 1 milliard d'euros. De nombreux outils ont été mobilisés dont des prêts d'urgence d'aide à l'investissement sur 20 ans pour les collectivités ultramarines, avec 3 ans de différé et des modalités de déblocage accélérées (40 % dès la signature), à partir des projets retenus dans les contrats collectivités-État.



1.2. UNE ACTIVITÉ SOLIDE EN 2020

Des engagements en repli mais des signatures et versements en forte hausse

Autorisations de financement, signatures et versements (M€) du groupe AFD dans les États étrangers et en outre-mer



Les financements engagés par le groupe AFD se sont élevés à 12,1 Mds€ en 2020. Les engagements signés atteignent 12,4 Mds€, soit le plus haut niveau historique observé pour le groupe AFD. Les versements s'élèvent à 8,8 Mds€, ce qui constitue également un record pour le Groupe.

Les autorisations de financement dans les États étrangers et dans les Outre-mer s'élèvent à 12,1 Mds€ soit une baisse de 14 % par rapport à 2019. Les financements du Groupe ont diminué de 2 Mds€ en 2020 sous l'effet de la crise sanitaire qui a amené au report de certains projets et perturbé l'instruction de nouveaux financements. La baisse de l'activité est entièrement concentrée dans les États étrangers. Au total, l'AFD a réalisé 8,8 Mds€ de financements dans les États étrangers[1] (-15 % par rapport à 2019) et Proparco 2 Mds€ de financements (-20 % par rapport à 2019). L'activité de l'AFD dans les Outre-mer est en revanche restée stable à 1,2 Md€, soutenue par les financements en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie liés à l'initiative Outre-mer en commun.

Le volume d'engagements signés en 2020 par le groupe AFD a atteint 12,4 Mds€ en 2020, en augmentation de 25 % par rapport à 2019. Cette augmentation s'explique principalement par la signature accélérée des financements octroyés en 2020 en réponse à la crise sanitaire de la Covid-19, et par l'importante base d'engagements 2019 à signer, avec, sur le périmètre AFD, 40 % des engagements 2019 signés en 2020.

1 Hors sous participations comptabilisées dans l'activité de Proparco.

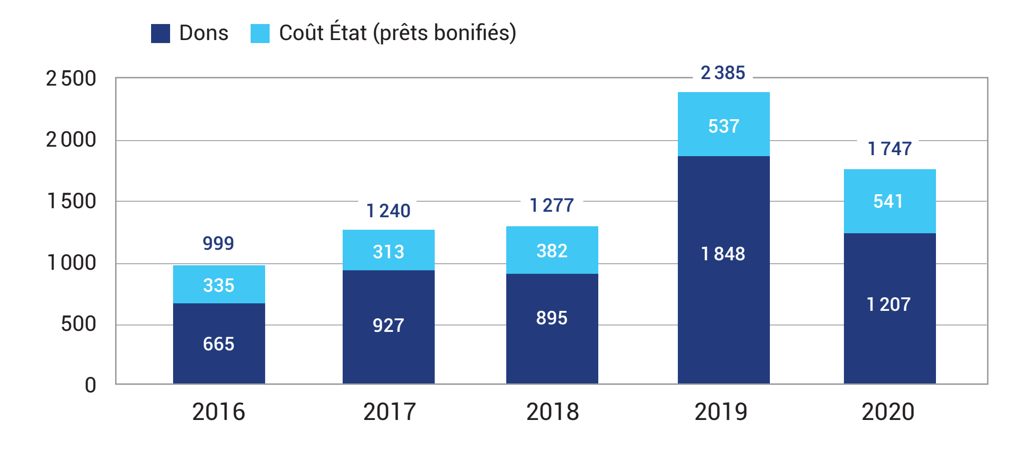


Les versements du groupe AFD ont atteint quant à eux 8,8 Mds€ en 2020, en croissance de 35 % par rapport à 2019. Là encore, l'accélération des versements en 2020 s'explique à la fois par la réponse exceptionnelle à la crise sanitaire qui s'est traduite par des projets à décaissements rapides mais aussi par l'accélération de la mise en œuvre des projets dont les financements ont été octroyés en fin d'année 2019. Ainsi, 65 % des versements réalisés en 2020 proviennent de financements octroyés en 2019 et 2020.

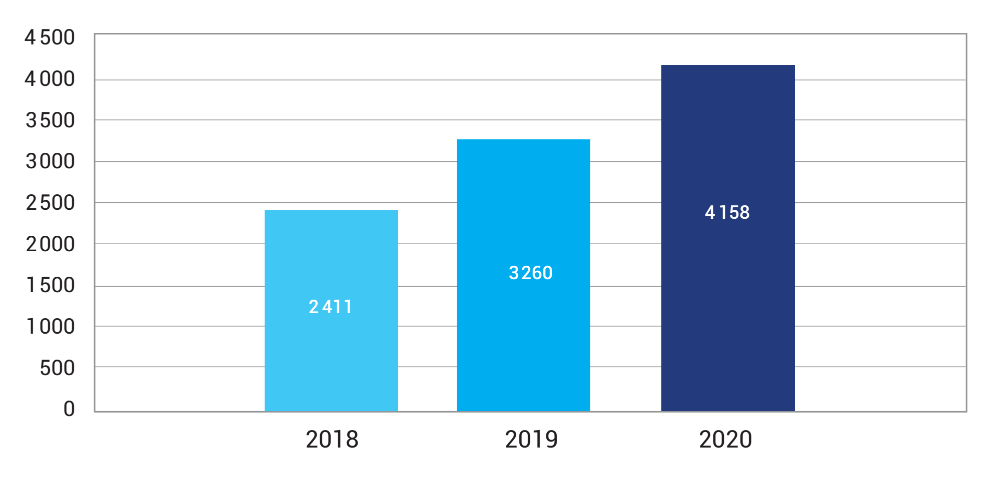
L'AFD a bénéficié de 1,7 Md€ d'effort financier de l'État en 2020 (-27 % par rapport à 2019). Malgré cette baisse en 2020, le niveau d'effort financier reste élevé, avec plus d'un milliard d'euros de ressources en dons et 0,5 Md€ pour la bonification des prêts.

Le groupe AFD a contribué en 2020 à hauteur de 4,2 Mds€ à l'aide publique au développement française selon la méthode de l'équivalent-don (+28 % par rapport à 2019). La hausse de la contribution à l'aide publique au développement française s'explique par l'augmentation des versements liés aux prêts.

Effort financier de l'ÉTAT (M€) mis en œuvre par le groupe AFD



Contribution de l'activité du groupe AFD à l'APD française (M€) (Équivalent-don)



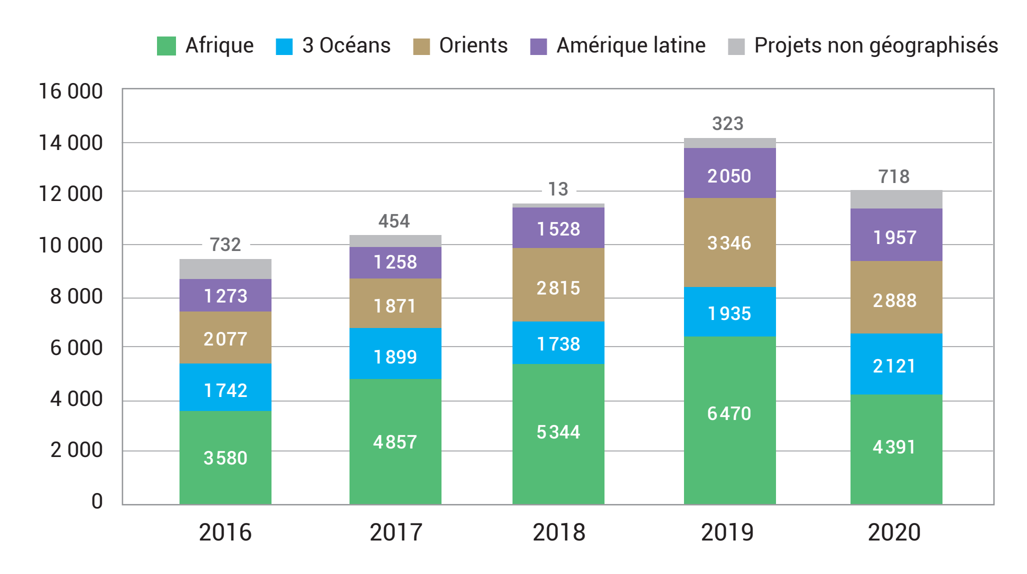


Priorité maintenue à l'Afrique

En 2020, les autorisations de financement du groupe AFD en Afrique (Afrique subsaharienne et Afrique du Nord) s'élèvent à 4,4 Mds€ (hors Océan Indien[2]) contre 6,47 Mds€ en 2019, soit 36 % de l'activité du Groupe, ce qui en fait sa première région d'intervention.

La baisse de l'activité en Afrique s'explique à la fois par la situation sanitaire qui a amené au report de certains projets et instructions et pour partie par la dégradation des risques de contreparties liée à la situation macroéconomique de certains pays. L'Afrique a bénéficié de deux tiers de l'effort financier de l'État mobilisé dans les États étrangers en 2020.

Autorisations de financement (M€) du groupe AFD
répartition par zone géographique



Les autorisations de financement du groupe AFD dans la région Orients se sont élevées à 2,9 Mds€ en 2020, ce qui correspond à 24 % de l'activité du groupe AFD. L'activité en Amérique latine s'établit pour sa part à 2 Mds€, soit 16 % de l'activité du Groupe. Enfin, les engagements financiers du Groupe dans la région Trois Océans ont atteint 2,1 Mds€, soit 18 % de son activité totale. L'activité dans les Trois Océans est en augmentation de 10 % par rapport à 2019, tirée par l'activité dans les États étrangers et la stabilisation de l'activité en Outre-mer malgré l'arrêt des activités pour le compte de Bpifrance.

Le Brésil, la Colombie et l'Ouzbékistan ont été les trois premiers pays bénéficiaires des financements du groupe AFD en 2020. Ces pays bénéficient de financements en prêts. Au Brésil, l'AFD a notamment cofinancé un prêt (200 M€) afin de permettre une assistance financière d'urgence aux populations les plus vulnérables.

2 En ajoutant l'activité dans l'Océan Indien (Comores, Madagascar, Maurice) incluse dans la région Trois Océans, l'activité en Afrique s'élève à 4,93 Mds€ en 2020.



L'effort financier de l'État a bénéficié en premier lieu au continent africain. Le Mali a été le premier bénéficiaire de l'effort financier de l'État en 2020 avec 94 M€.

Trois pays sahéliens (Mali, Burkina Faso, Niger) comptent d'ailleurs parmi les cinq premiers pays bénéficiaires de l'effort financier de l'État en 2020, ce qui marque la priorité claire donnée au Sahel en termes de concentration de l'effort financier de l'État. Huit des quinze premiers bénéficiaires de l'effort financier de l'État sont des pays prioritaires de l'aide française.

Le Cameroun a bénéficié de 83 M€ d'effort financier principalement dans le cadre de la poursuite du contrat de désendettement et de développement (C2D)[3]. Le Liban a bénéficié de financements exceptionnels en 2020 à la suite des explosions du 4 août sur le port de Beyrouth.

Pays bébéficiaires de l'Effort financier de l'État cumul 2016-2020 (M€)

Pays	M€
Autres	3 425
Côte d'Ivoire	660
Cameroun	510
Mali	324
Tunisie	284
Burkina faso	276
Sénégal	272
Niger	265
Guinée	231
Nigeria	230
Maroc	229
Tchad	213
Liban	170
Rép. Centrafricaine	150
Madagascar	150
Terr. Aut. palestiniens	132

15 premiers pays bénéficiaires des autorisation de financement du groupe AFD (M€) en 2020

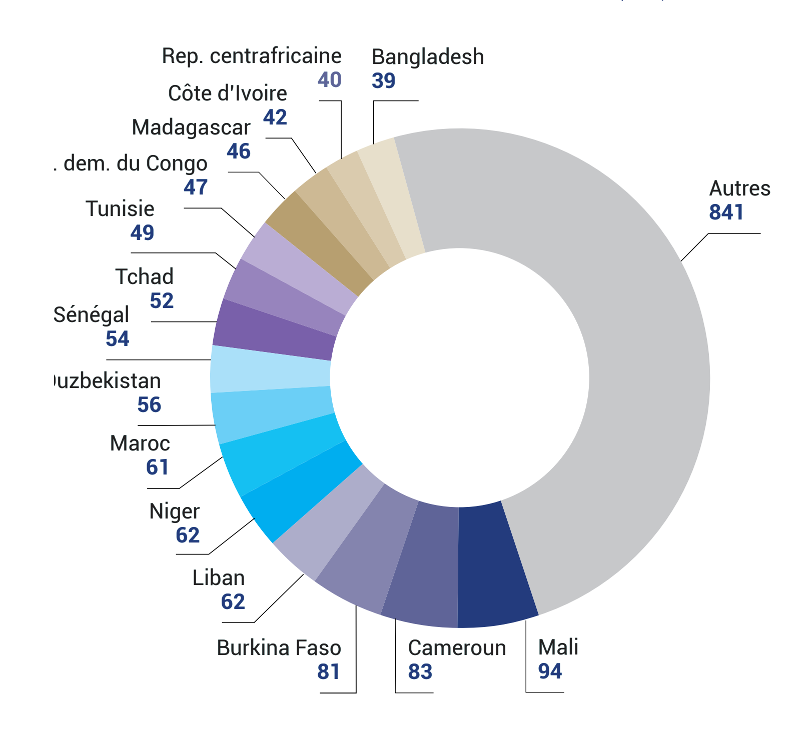
Dons · Prêts souverains · Prêts non souverains · Participations · Garanties · Ressources autres bailleurs

Pays	Total (M€)
Brésil	545
Colombie	528
Ouzbékistan	409
Maroc	394
Inde	389
Maurice	373
Afrique du Sud	336
Mexique	329
Indonésie	312
Turquie	270
Rép. Dominicaine	254
Côte d'Ivoire	247
Géorgie	239
Tunisie	219
Vietnam	208

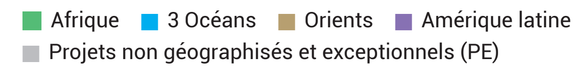
3 Programme d'annulation et de reconversion de la dette bilatérale qui s'inscrit dans le prolongement de l'initiative pays pauvres très endettés (PPTE).

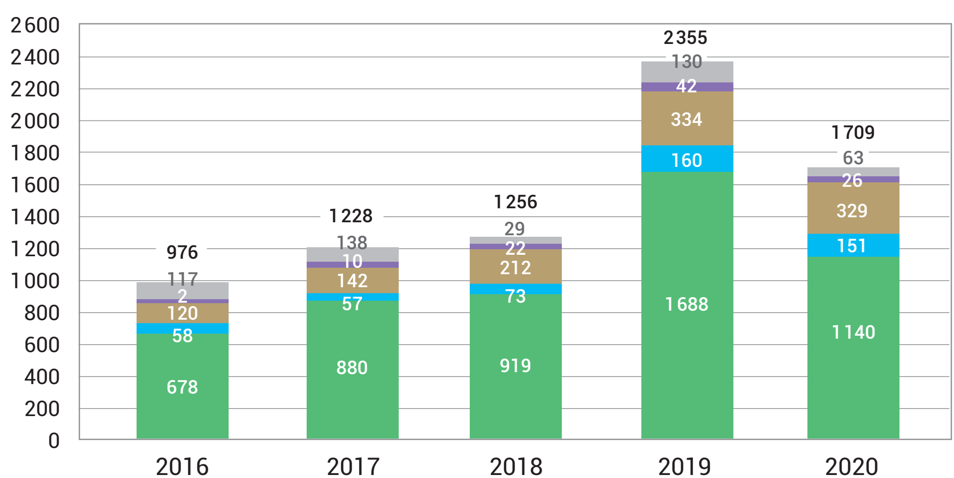


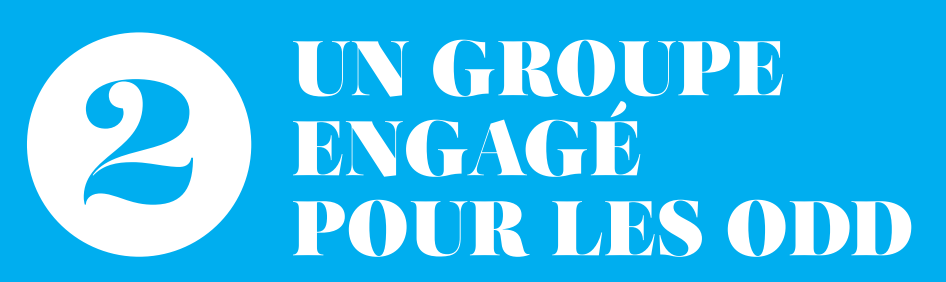
Pays bébéficiaires de l'Effort financier de l'État 2020 (M€)



Répartition par zone géographique de l'effort financier de l'État (M€)







2 UN GROUPE ENGAGÉ POUR LES ODD



2.1. NOTRE APPROCHE DES ODD

Les 193 États qui composent l'ONU ont adopté les objectifs de développement durable en 2015. Ils se sont ainsi engagés à réaliser l'Agenda 2030, qui associe à chacun des 17 objectifs des cibles à atteindre à l'horizon 2030. Ces objectifs indiquent la marche à suivre afin de bâtir un avenir durable pour tous. Il s'agit de faire face aux défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés, dont la pauvreté, les inégalités, le changement climatique, les pertes en biodiversité et la construction de la paix, afin de parvenir à un monde prospère et inclusif. La France s'engage ainsi à participer à l'effort mondial vers l'atteinte des ODD, confiant en partie cette mission au groupe Agence française de développement.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE











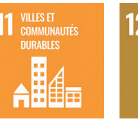


























Un engagement au cœur de notre stratégie et de notre politique de responsabilité sociétale (RSO)

L'Agence française de développement intègre les ODD au cœur de ses activités. Dans le cadre de son plan d'orientation stratégique, le groupe AFD s'est fixé l'ambition d'être 100 % Accord de Paris et 100 % Lien social, c'est-à-dire de concilier dans l'ensemble de ses financements développement humain et respect des équilibres environnementaux. Il inscrit la réalisation des 17 ODD au sein de six transitions essentielles qu'il s'est engagé à accompagner : la transition démographique et sociale, la transition énergétique, la transition territoriale et écologique, la transition numérique et technologique, la transition économique et financière, et enfin la transition politique et citoyenne.



La politique de responsabilité sociétale du groupe AFD porte sur la période 2018-2022. À travers ses six engagements[4], elle se donne comme ambition d'accompagner la mise en œuvre du plan d'orientation stratégique du Groupe et d'être pour ce dernier un vecteur d'exemplarité qui renforce la cohérence entre ses missions et la qualité de ses interventions, ainsi que la cohésion au sein des équipes. La politique RSO 2018-2022 couvre de manière cohérente l'ensemble des enjeux de développement durable du Groupe, qu'ils aient trait aux projets qu'il finance ou à son fonctionnement.



S'assurer de l'alignement ODD de nos projets avec le dispositif Analyse et Avis développement durable

Le groupe AFD vise l'exemplarité dans ses opérations. Afin de s'assurer de la prise en compte des enjeux de développement durable dans les projets financés et de garantir leur cohérence avec les stratégies adoptées, l'AFD s'est dotée depuis 2014 d'un dispositif « Analyse et Avis développement durable ». Ce dispositif se matérialise par une analyse qui permet d'apprécier les effets attendus (positifs, neutres ou négatifs) des projets sur chacune des dimensions du développement durable[5] ; et par un avis développement durable. Cet avis peut être favorable, favorable avec recommandations, réservé ou négatif. Ce dispositif Analyse et Avis développement durable a dernièrement évolué afin de poursuivre la recherche d'un alignement toujours plus approfondi du portefeuille vis-à-vis des ODD. Il vise enfin à contribuer de manière plus proactive aux débats internationaux sur l'alignement ODD.

S'agissant de Proparco, des dispositifs spécifiques visant à évaluer et à rendre compte de l'impact de son action sont appliqués, tels que le Joint Impact Model, 2X challenge pour l'égalité des genres, ou bien des cadres d'analyse sectorielle. Proparco a mis en place une nouvelle feuille de route pour la période 2020-2022 qui réaffirme la priorité donnée à l'augmentation significative de ses impacts sur le développement et sur l'atteinte des ODD.

Au-delà de son dispositif d'Analyse et Avis développement durable, le groupe AFD a effectué des actions continues pour une meilleure prise en compte du développement durable dans ses opérations, dont notamment des travaux de veille et d'échanges externes concernant les référentiels d'analyse de l'alignement avec les ODD.

4 La politique RSO se décline en 6 engagements : 1 - L'intégration du développement durable dans les opérations ; 2 - La gouvernance et l'appropriation de la responsabilité sociétale ; 3 - La transparence et le dialogue avec les parties prenantes ; 4 - L'éthique professionnelle et l'exemplarité financière ; 5 - La gestion socialement responsable et équitable des personnels ; 6 - La maîtrise de l'empreinte environnementale et sociétale directe.

5 Les six dimensions de l'analyse développement durable sont : (i) croissance soutenable et économie résiliente ; (ii) bien-être social et réduction des déséquilibres sociaux ; (iii) égalité femmes-hommes ; (iv) préservation de la biodiversité, gestion des milieux et des ressources naturelles ; (v) climat : transition vers une trajectoire bas carbone (5a) et résilience au changement climatique (5b) ; (vi) pérennité des effets du projet et cadre de gouvernance.





LES EFFETS ATTENDUS DES PROJETS FINANCÉS EN 2020

En 2020, 169 projets ont reçu un avis développement durable, ce qui correspond à 78 % du volume d'activité de l'AFD, soit 7,1 Mds€. 13 projets se sont vu attribuer un visa DD[6], ce qui représente 0,4 Md€ d'activité.

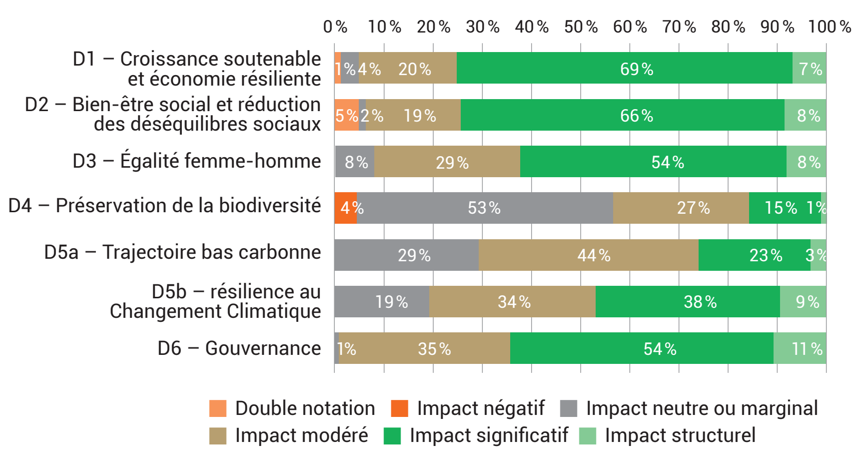
Au regard des analyses développement durable, les effets attendus des projets engagés en 2020 sont en progression sur le pilier social du développement durable (dimension 2 : Bien-être social et réduction des inégalités (ODD 10) et dimension 3 : Égalité femmes-hommes (ODD 5)).

Ces résultats reflètent à la fois l'engagement exceptionnel du groupe AFD en faveur du secteur de la santé et plus largement des secteurs sociaux en réponse à la crise sanitaire et également la meilleure prise en compte des enjeux de genre dans les projets financés.

Les effets attendus des projets concernant le pilier environnemental du développement durable restent quant à eux stables par rapport à 2019 (dimension 4 : préservation de la biodiversité, gestion des milieux et des ressources naturelles (ODD 14 et 15), dimension 5a : transition vers une trajectoire bas carbone (ODD 7) et dimension 5b : résilience au changement climatique (ODD 13). Ces résultats témoignent de la mobilisation du groupe AFD pour poursuivre malgré la crise ses financements climat.

Enfin, les effets attendus des projets liés au pilier économique du développement durable sont en légère baisse en comparaison avec l'année précédente, mais ils présentent néanmoins les impacts les plus significatifs (dimension 1 : croissance soutenable et économie résiliente (ODD 8) et dimension 6 : pérennité des effets du projet et cadre de gouvernance (ODD 16)).


Répartition des notes Développement Durable par dimension en 2020 (% volume financier)



6 Le visa développement durable concerne des projets présentant une forte présomption d'alignement développement durable au lancement de l'instruction. Ils ne font pas de ce fait l'objet d'un avis développement durable formalisé au stade de l'octroi du projet.



2.2. NOTRE CONTRIBUTION À LA RÉALISATION DES ODD EN 2020

L'AFD a développé une méthode pour mesurer et cartographier la contribution de ses financements aux ODD fondée sur une analyse multifactorielle.

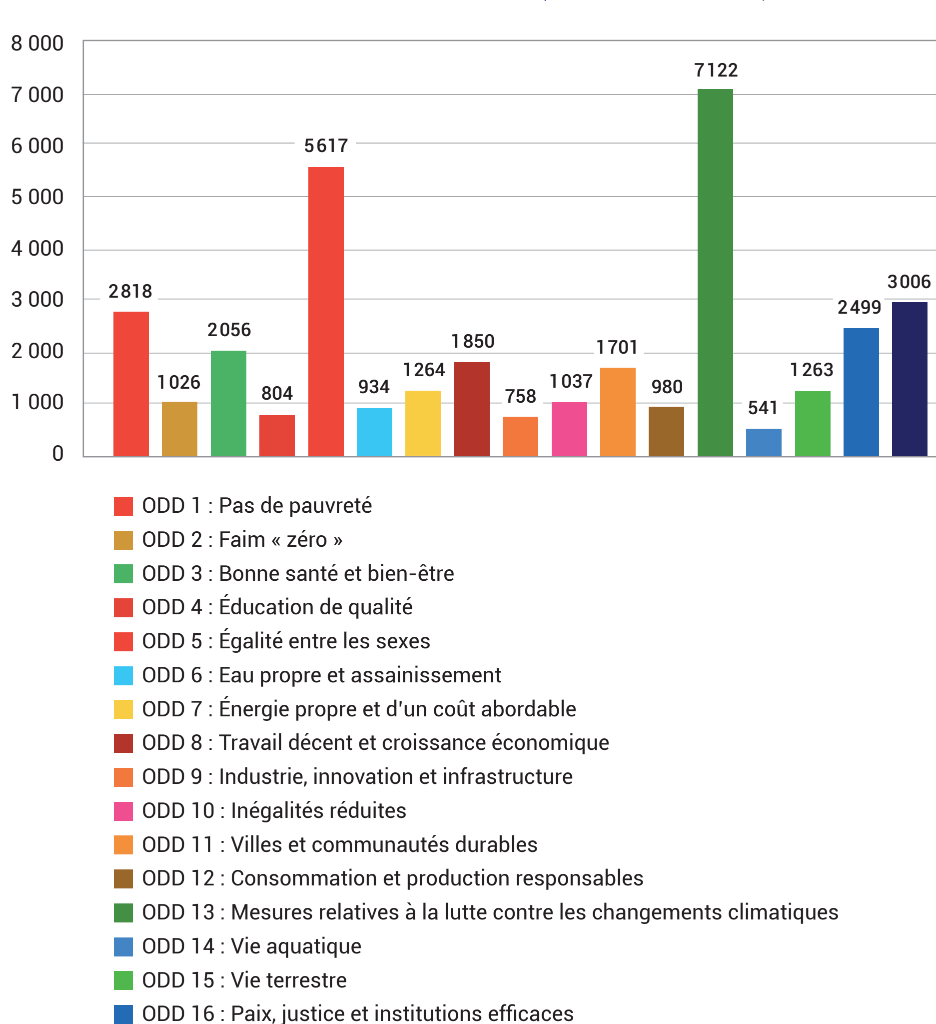
Elle identifie en premier lieu les ODD reliés directement au secteur auquel est rattaché le projet. Ainsi, un projet dans le secteur de l'énergie contribuera à l'ODD 7 – Énergie propre. Au-delà du simple rattachement sectoriel, la contribution d'un projet aux ODD est également analysée au regard des résultats attendus du projet ; un projet contribue à un ODD donné lorsqu'un de ses indicateurs de résultats s'intègre au moins dans l'une des cibles de cet ODD. Concernant les ODD plus transversaux (égalité des sexes, réduction des inégalités, climat), l'AFD utilise des marqueurs transversaux. Ainsi, l'AFD détermine sa contribution à l'ODD 5 – Égalité des sexes - en comptabilisant l'ensemble des projets contribuant à cet objectif selon le marqueur de genre du Comité d'aide au développement de l'OCDE. La contribution à l'ODD 13 – Lutte contre le changement climatique - reprend l'ensemble des projets présentant des co-bénéfices climat au regard de la méthodologie climat de l'AFD. Les financements en appui aux politiques publiques sont comptabilisés à la fois en contribution à l'objectif sectoriel concerné et à l'ODD 16 – Paix, justice et institutions efficaces. Enfin la contribution de l'AFD à l'ODD 17 – Partenariats pour la réalisation des objectifs - intègre l'ensemble des projets financés en partenariat avec d'autres bailleurs.

Cette méthode basée sur une logique de contribution tient compte du montant de financement du projet pour chaque ODD ; de ce fait, la cartographie des contributions aux ODD représente un montant supérieur au total des engagements de l'AFD dans les États étrangers. Par exemple, un projet de formation initiale dans le secteur de la santé visant en priorité des femmes et financé en partenariat va contribuer à la fois et de la même manière à l'ODD 3 (santé), à l'ODD 4 (éducation), à l'ODD 5 (égalité des sexes) et à l'ODD 17 (partenariats).

La transition territoriale et écologique a été la transition la plus investie en 2020 avec 5,1 Mds€ de financements (contre 5,6 Mds€ en 2020). La transition démographique et sociale représente 2,2 Mds€ en forte progression par rapport à 2019 (+783 M€), du fait notamment de l'initiative Santé en commun. Les financements vers la transition énergétique atteignent 936 M€ contre 1,6 Md€ en 2019, le contexte sanitaire ayant conduit au report à 2021 d'un certain nombre de projets prévus.

En détail, le secteur de la santé et de la lutte contre le sida connaît logiquement la plus forte progression en 2020 avec 1,1 Md€ de financements soit 9 % des financements totaux du Groupe, en croissance de 134 % par rapport à 2019. Cette évolution s'explique notamment par l'initiative Santé en commun (*cf supra*).





Le soutien au secteur productif, notamment à travers des lignes de crédit aux banques pour le financement intermédié du secteur privé et du secteur public, est le premier secteur d'intervention du groupe AFD en 2020 avec 2,4 Mds€ de financement portés à la fois par l'activité de Proparco (1,4 Md€) et par celle de l'AFD (1 Md€). L'activité de financement d'infrastructures du groupe AFD est en retrait en 2020 du fait du report de nombreux projets lié à la situation sanitaire. Les 1,4 Md€ de financements dans les autres infrastructures et services sociaux s'expliquent par les deux financements en Nouvelle-Calédonie et Polynésie (480 M€ au total) et les prêts de réponse à la crise Covid à Maurice et en Inde (500 M€).

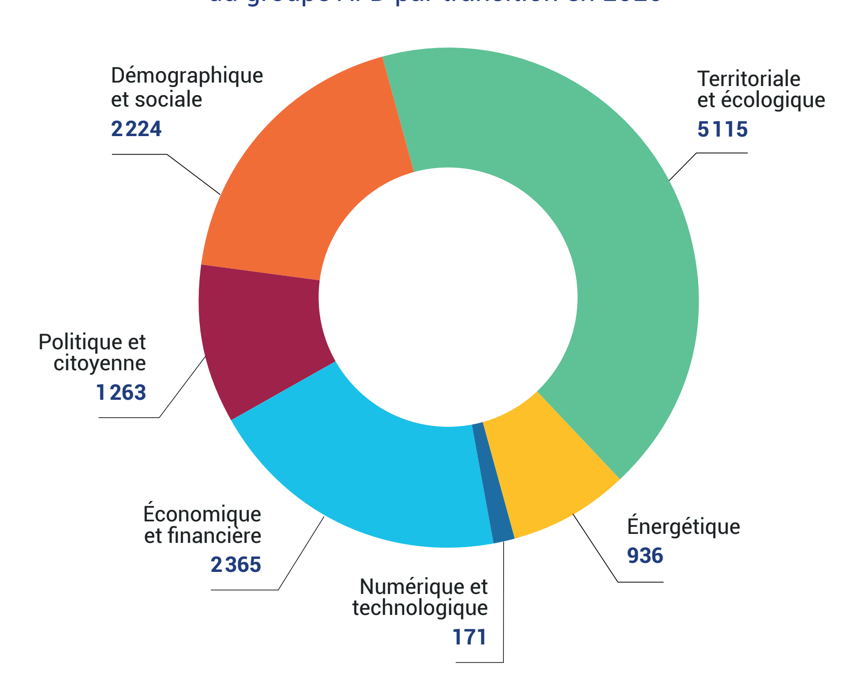
Le secteur de l'éducation a bénéficié de 430 M€ de financement, l'agriculture et la sécurité alimentaire de 455 M€. Les financements en faveur du secteur de la gouvernance, soit 491 M€, sont pour la première fois détaillés en 2020[7]. Les financements en faveur des zones de crise et fragiles ne ressortent pas de manière effective dans la répartition sectorielle de l'activité et font l'objet d'un suivi transversal[8] présenté *infra*.

7 Les financements en faveur du secteur de la gouvernance sont comptabilisés en « Autres et multisecteurs » pour les années antérieures à 2020.

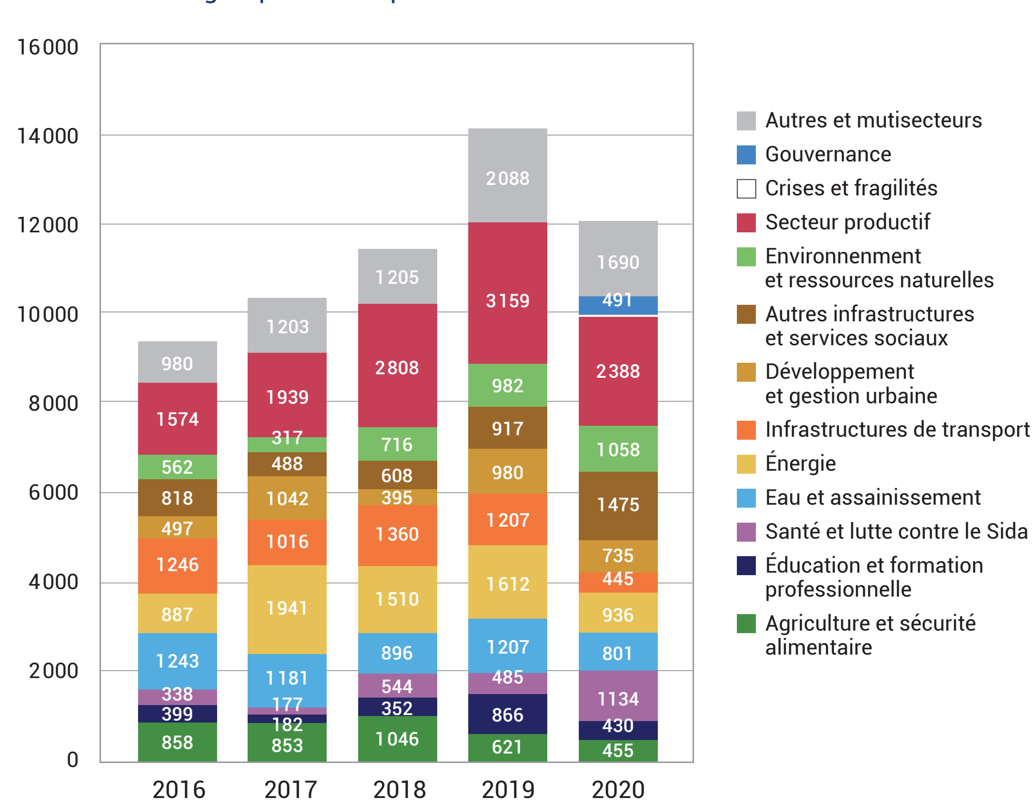
8 De la même manière que les financements climat et genre, qui font également l'objet d'un marqueur transversal. L'activité du groupe AFD en faveur du climat, de l'égalité femmes-hommes et des régions en crise ou fragiles est présentée *infra* dans le document.



Autorisations de financement (M€) du groupe AFD par transition en 2020



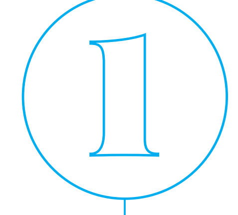
Autorisations de financement (M€) du groupe AFD : répartition sectorielle







2.3. AGIR POUR LES CINQ PILIERS DES ODD, PLANÈTE, POPULATION, PROSPÉRITÉ, PAIX ET PARTENARIATS



100 % Accord de Paris, agir pour la planète



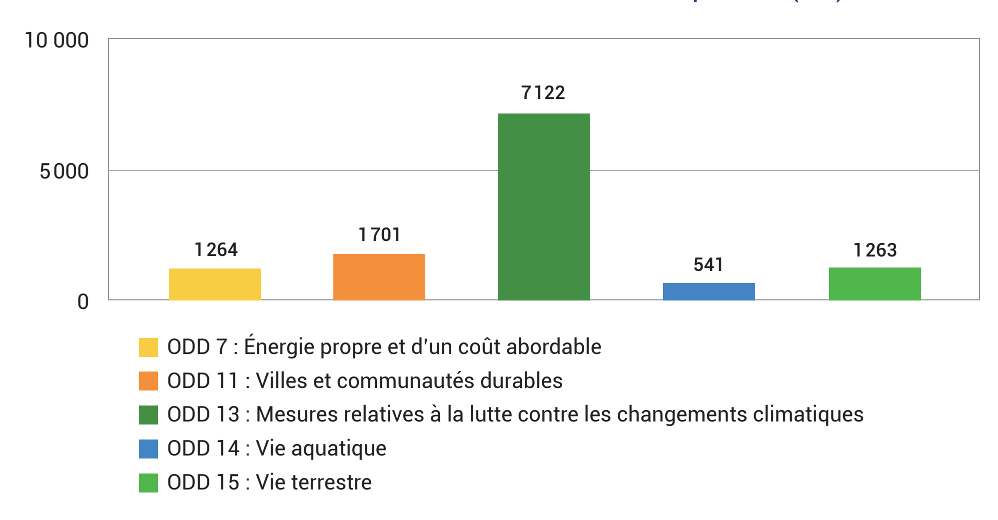




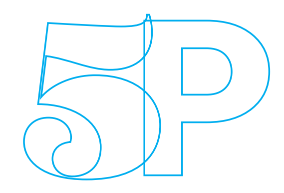


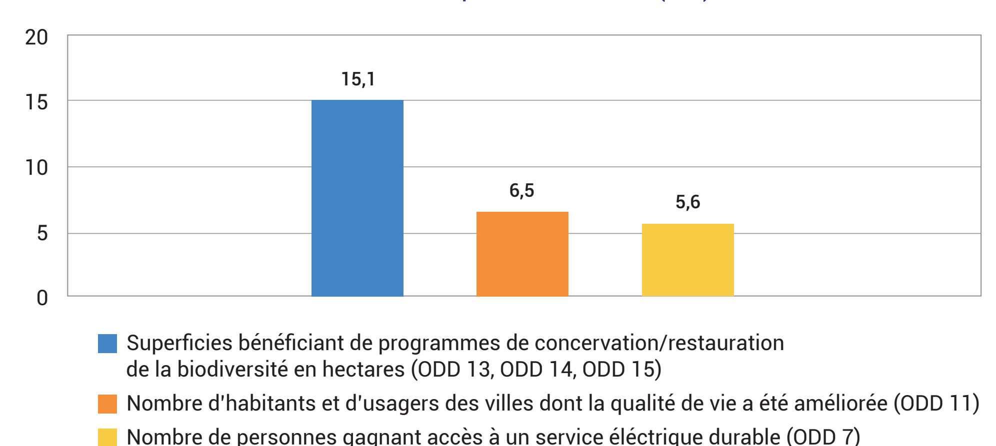


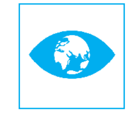
Le groupe AFD s'est donné pour ambition de devenir la première banque bilatérale de développement à mettre en œuvre l'Accord de Paris sur le climat à travers son engagement stratégique d'être « 100 % Accord de Paris ». Cet engagement contribue à l'atteinte de l'Objectif de développement durable 13 qui consiste à lutter contre les changements climatiques. Plus de 50 % des financements réalisés en 2020 par le groupe AFD dans les États étrangers ont contribué activement à lutter contre les changements climatiques à travers des projets d'atténuation ou d'adaptation à ceux-ci. La lutte contre les changements climatiques implique d'orienter les financements vers des projets favorisant la transition bas carbone des économies. Afin d'y parvenir, le mix énergétique des pays doit évoluer pour se tourner vers des énergies propres et d'un coût abordable, en cohérence avec l'ambition de l'ODD 7. Par ailleurs, les villes, acteurs clés de la lutte contre les changements climatiques, devront s'efforcer de devenir soutenables, répondant ainsi à l'ODD 11. Cette action contre les changements climatiques est pensée en lien étroit avec l'objectif de protection de la biodiversité. Le groupe AFD se place dans une logique de convergence des agendas climat et biodiversité. Dans cette logique, le groupe AFD s'engage pleinement pour l'atteinte des ODD 14 et 15 (préservation de la vie aquatique et terrestre).











Agir pour le climat # ODD 13

Le groupe AFD met en œuvre sa stratégie « Climat et Développement » (2017-2022) qui s'inscrit dans la dynamique engendrée par l'Accord de Paris pour le climat. À travers cette stratégie, le groupe AFD vise une augmentation du volume de finance Climat ainsi que l'alignement des flux financiers avec un développement bas carbone et résilient aux effets du dérèglement climatique, afin de réaliser l'ODD 13.

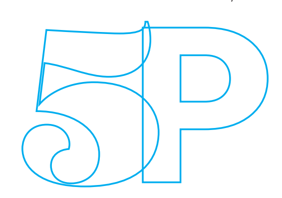
5,2 milliards de financements Climat en 2020

Le groupe AFD a financé plus de 202 projets de développement luttant directement ou indirectement contre les changements climatiques et leurs effets dans les États étrangers, pour un montant de 5,2 Mds€. Le Groupe a ainsi dépassé l'objectif fixé lors de la COP 21 d'atteindre 5 milliards de financement pour le climat par an d'ici 2020.

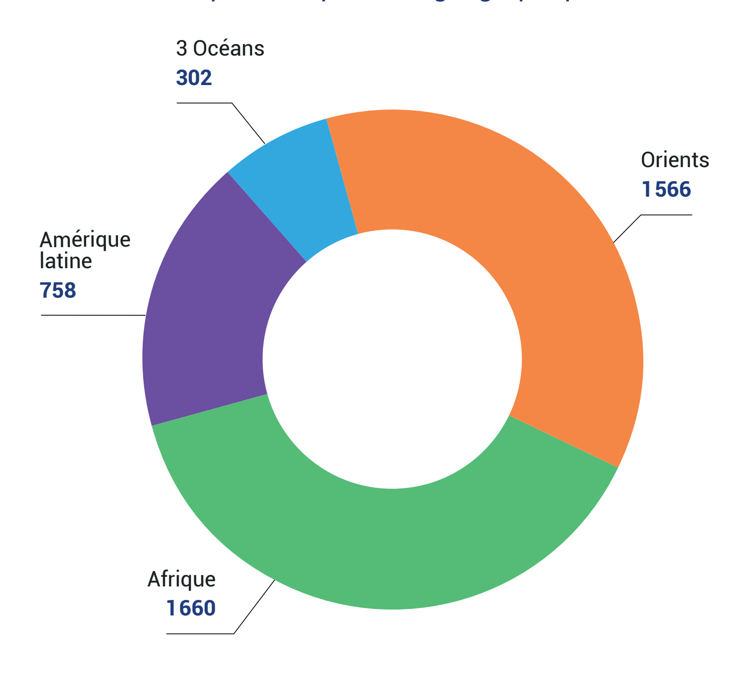
Ce résultat a été atteint malgré la crise de la Covid-19 et la réorientation sectorielle des projets qui en a découlé – programme Santé en commun et projets de réponse rapide à la crise économique – moins propices à des co-bénéfices climat.

Les financements pour le climat du Groupe représentent 51 % des financements dans les États étrangers en 2020 (47 % en incluant l'activité dans les Outre-mer). L'AFD (hors Proparco) atteint même 55 % d'octrois « climat » dans les États étrangers, ce qui représente une progression en volume de 14 % en 2020 par rapport à 2019. Quant à Proparco, 32 % de ses activités affichent un co-bénéfice climat, contribuant essentiellement à des programmes privés d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique.

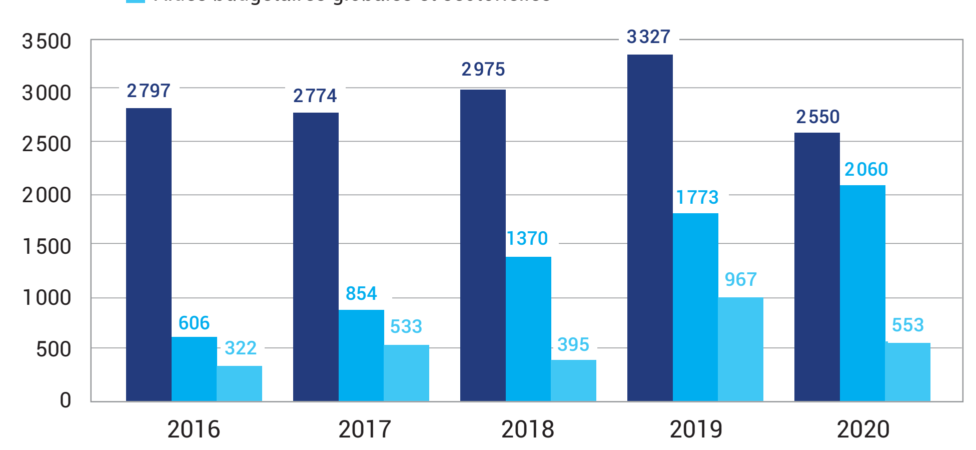




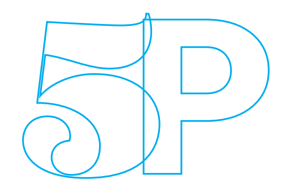
Autorisations de financement « Climat » en 2020 de l'AFD (M€)
Répartition par zone géographique



Autorisations de financement « Climat » du groupe AFD (M€)
Répartition par axe stratégique







2,1 milliards pour l'atténuation du dérèglement climatique en 2020

Les financements climat poursuivent deux logiques différentes : l'atténuation du dérèglement climatique, et l'adaptation aux changements climatiques. Les activités d'atténuation ont pour objectif la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Les financements en faveur de l'atténuation ont augmenté de manière significative par rapport à 2019 (+15 %), atteignant 2,06 Mds€, ce qui correspond à plus de 40 % de l'activité « climat » (hors prêts de politique publique).

2,5 milliards pour l'adaptation au changement climatique en 2020

Les activités d'adaptation, jugées plus pertinentes dans un contexte de crise, ont été particulièrement appuyées en 2020. Elles totalisent un montant de 2,55 Mds€ de financement, soit près de 45 % des engagements en faveur du climat (hors prêts de politiques publiques). L'objectif de 1,5 Md€ de finance adaptation a donc été largement dépassé. Ces financements ont soutenu de nombreux projets d'agriculture durable, de gestion des ressources naturelles, de transports urbains durables, d'efficacité énergétique et de développement des énergies renouvelables.

L'Afrique première bénéficiaire des financements climat en 2020

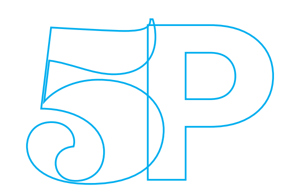
Sur le plan géographique, l'activité dédiée au climat (hors Proparco et ONG) s'est d'abord concentrée en Afrique avec 1,66 Md€ (soit 48 % de l'activité de l'AFD dans la zone), puis avec 1,56 Md€ dans la région Orients (soit 67 % de l'activité dans la région), 734 M€ en Amérique latine (soit 50 % de l'activité de la zone), et 302 M€ pour la région Trois Océans (soit 39 % de l'activité de la zone[9]).

Un rôle d'influence sur les sujets Climat auprès des autres bailleurs et partenaires

Le groupe AFD est un acteur de référence en matière de climat à l'échelle internationale et promeut l'alignement avec l'Accord de Paris auprès des acteurs du développement lors de nombreux sommets. Le climat a été l'un des sujets majeurs du sommet Finance en Commun organisé par l'AFD. 450 banques publiques de développement se sont engagées à cette occasion à aligner leurs financements avec l'Accord de Paris, à sortir du charbon, à agir en faveur de la biodiversité, ou encore à accélérer leurs investissements dans les énergies renouvelables.

9 Les montants multi-pays non géographisés s'élèvent à 353 M€ en 2020.





Nos projets emblématiques pour le climat financés en 2020

Réduction des risques d'inondation au Liban
13,8 M€ de subventions aux ONG

L'un des projets d'adaptation phares de 2020 est la réduction des risques d'inondation au Liban. Il s'agit d'un projet d'urgence mis en œuvre par un consortium d'ONG libanaises, françaises et internationales, financées *via* le fonds Minka mis en place par l'AFD, pour un montant de 13,8 M€ de subvention. Par ailleurs, ce projet offre des opportunités d'emploi aux populations locales, dont une partie est issue des camps de réfugiés.

Prêt de politique publique Énergie-Climat de 150 M€ à l'État ouzbek

Le prêt de politique publique destiné à soutenir le programme de réformes du gouvernement ouzbek vers une économie bas carbone est l'un des projets majeurs de 2020 en termes d'atténuation. Il vise principalement à améliorer la soutenabilité financière du secteur de l'électricité tout en améliorant la qualité de service énergétique dans les zones rurales du pays. Le but de ce projet est de décarboner le mix électrique ouzbek. Enfin, ce projet a également pour objectif de renforcer les économies d'énergie du réseau de transport et de distribution ainsi que de limiter et améliorer la prévisibilité de la demande en électricité en Ouzbékistan.



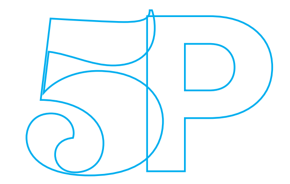

Préserver la biodiversité # ODD 14 et 15

La convergence entre les agendas climat et biodiversité étant au cœur des négociations en cours sous l'égide de la Convention pour la Diversité Biologique et de la Convention des Nations Unies pour la Lutte Contre les Changements Climatiques, l'AFD s'est engagée dans ce sens en affirmant sa volonté que 30 % de sa finance climat soit constituée d'opérations favorables à la biodiversité (ODD 14 et 15). Par ailleurs, l'AFD s'engage à passer de 450 M€ de finance biodiversité en 2019 à 1 milliard d'euros en 2025, en cohérence avec les engagements de la France pour le doublement de son soutien à la biodiversité planétaire.

565 M€ d'engagements biodiversité en 2020

En 2020, la finance biodiversité du groupe AFD s'établit à 565 M€, franchissant ainsi le cap des 500 M€. Cette nouvelle progression de l'activité par rapport à l'année 2019, déjà exceptionnelle avec un montant de 457 M€, démontre l'ambition du groupe AFD sur cette thématique.





Ce cap des 500 M€ est aussi le reflet de la mise en œuvre concrète de la convergence des thématiques climat et biodiversité. Dès cette année 2020, 25 % de la finance climat ont été favorables à la biodiversité (contre 20 % en 2019), conformément à l'engagement du Groupe pour la convergence des deux agendas (climat et biodiversité). Les géographies « émergentes » (Amérique latine et Orients) sont, plus encore que par le passé, les principales pourvoyeuses de finance biodiversité, puisque 65 % des engagements sont réalisés dans ces zones géographiques.

La grande majorité de la finance biodiversité de l'AFD porte en 2020 sur des projets dont la biodiversité est un objectif explicite secondaire (CAD1), c'est-à-dire en faveur de la transition vers une économie pro-nature, grâce à un effort « d'intégration » de la biodiversité dans un nombre croissant de secteurs d'intervention. Dans cette catégorie de projets, l'année 2020 consolide l'engagement historique de l'AFD en faveur de la transition écologique des modes de production et des filières agricoles, forestières et de pêche. De même, en matière de dépollution, l'AFD poursuit son effort en faveur de l'assainissement et renforce progressivement sa capacité à intervenir sur les filières de traitement et de recyclage des déchets. L'année 2020 est également marquée par une croissance des opérations visant le verdissement des villes, qui limitent la pression d'artificialisation des sols.

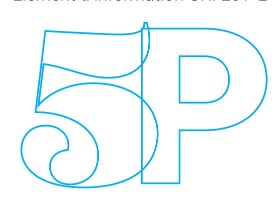
En termes d'instruments financiers, la finance biodiversité est en grande partie réalisée *via* des projets sectoriels financés sur prêts souverains non bonifiés, permettant une forte croissance de la finance biodiversité dans les financements de l'AFD dans les pays émergents. La mobilisation de ressources en subventions déléguées, de l'Union européenne notamment, mais aussi du Fonds vert, est, elle aussi, en forte croissance, avec un doublement par rapport à 2019.

Projet emblématique 2020

Océan Indien / Adaptation au changement climatique basé sur les écosystèmes – 38 MUSD Fonds vert pour le Climat – Critical Ecosystem Partnership Fund (CEPF) – (CAD 2)

Le projet d'adaptation au changement climatique basé sur les écosystèmes dans l'océan Indien a pour finalité principale la protection de la biodiversité. Il a pour objectif de renforcer la résilience des populations vulnérables au changement climatique dans quatre pays de l'océan Indien (Madagascar, Comores, Seychelles et Maurice) par la mise en place de mesures d'adaptation basées sur les écosystèmes ou bien des solutions fondées sur la nature. Les résultats attendus de ce projet sont la réduction du nombre de personnes vulnérables grâce à l'accès à des services écosystémiques plus résilients (700 000 personnes), la restauration ou l'amélioration de la gestion de 1,9 million d'hectares d'écosystèmes côtiers et terrestres ainsi que l'accroissement de la capacité d'au moins 25 organisations de la société civile en lien avec ces enjeux.








Accélérer la transition énergétique et la transition des villes vers la soutenabilité # ODD 7 et 11

Le groupe AFD participe à l'accélération de la transition énergétique des pays en développement vers des services énergétiques accessibles à tous, efficients, résilients et décarbonés afin d'atteindre les ODD 7 et 13. Pour ce faire, sa stratégie de transition énergétique s'appuie sur trois axes d'intervention : l'appui aux politiques de transition énergétique, la mobilisation et le renforcement des acteurs au service de la transition énergétique et enfin le soutien à l'innovation.

1,5 milliard pour l'énergie en 2020 [10]

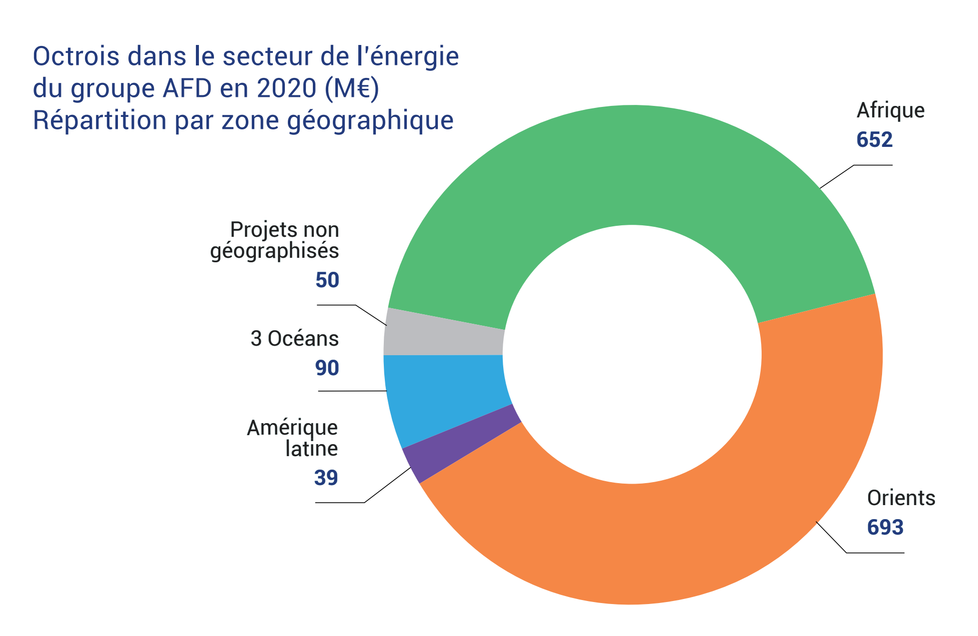
Le groupe AFD a octroyé 1,5 Md€ de financement en faveur du secteur de l'énergie en 2020 (90 % AFD et 10 % Proparco). Ces financements ont permis au groupe AFD de déployer l'ensemble des axes prioritaires de sa statégie.

Donner l'accès à l'électricité

L'année 2020 a ainsi été marquée par une forte augmentation des engagements dans le domaine de l'accès à l'électricité, avec près de 298 M€ engagés en Afrique et dans la région Orients contre 66 M€ en 2019.

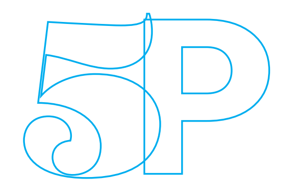
Financer l'efficacité énergétique

Concernant l'efficacité énergétique, le travail de préparation et d'accompagnement mené par le Programme d'Efficacité Énergétique dans les Bâtiments (PEEB) s'est poursuivi aux côtés des lignes de crédit, ce qui a permis d'engager près de 281 M€ dans des projets d'Efficacité Énergétique en 2020. L'année 2020 a également permis le financement de projets de coopération technique pour un montant de 270 M€, incluant de l'échange d'expertise entre acteurs français et locaux dans les pays d'intervention.



10 Ce montant inclut les financements sous forme de lignes de crédit énergie comptabilisés dans le secteur « Secteur productif ».





Projet emblématique 2020

Angola / Étendre l'accès à l'électricité et renforcer le secteur
Prêt de 167 MUSD

Ce projet financé en Angola est assez représentatif de l'activité énergie du groupe AFD. Il s'agit de réformer profondément le secteur électrique angolais, pour le bien-être de la population de ce pays et pour la diversification de son économie. Le projet consiste concrètement à améliorer l'efficience du secteur électrique angolais ainsi que l'accès à l'électricité dans le pays. Il va permettre de raccorder ou d'améliorer l'accès à l'électricité d'au moins un million de personnes, soit près de 5 % de la population. Par sa mise en œuvre, ce sont entre 150 et 250 000 t CO2 qui vont être économisées par an. Ce résultat sera obtenu grâce à la réduction des pertes du réseau, mais aussi par la fourniture d'une électricité majoritairement décarbonée, à 75 % d'origine hydroélectrique, en lieu et place des générateurs diesel individuels.

.

2,1 milliards pour les villes durables en 2020

À travers la stratégie « Villes durables », l'AFD finance, promeut et accompagne le développement de villes durables, inclusives socialement, productives économiquement et résilientes sur le plan environnemental, pour que les habitants bénéficient d'une qualité de vie convenable. Cette stratégie a pour but l'amélioration de la qualité de vie des citadins par la consolidation de l'accès aux services urbains essentiels. De plus, cette stratégie entend promouvoir un développement urbain durable des territoires, adapté à leurs spécificités (centres-villes, patrimoine bâti, quartiers précaires, villes en sortie de crise, grands projets urbains, villes intermédiaires). Enfin, la stratégie « villes durables » a pour dernier objectif le renforcement des acteurs locaux en charge de la ville, à travers le soutien à la décentralisation et l'accès des villes au financement.

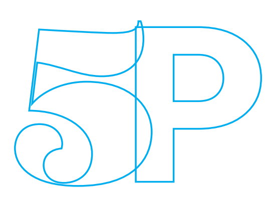
En 2020, l'AFD a engagé 2,1 Mds€[11] en faveur des villes durables. L'Outre-mer a été le principal bénéficiaire des financements (865 M€), suivi par la région Amérique (493 M€). Vient ensuite la zone Orients (403 M€), puis le continent africain (306 M€). Dans les États étrangers de la zone Trois Océans, 20 M€ ont été engagés.

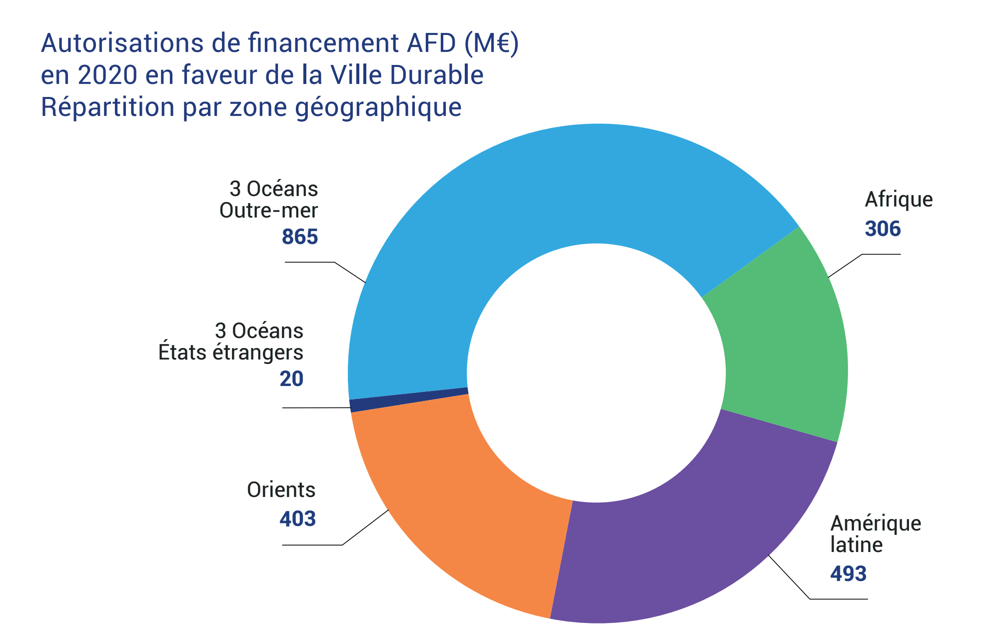
Améliorer la qualité de vie en ville

Les projets financés en 2020 ont permis d'améliorer la qualité de vie en ville de plus de 6,5 millions de personnes. Ces personnes bénéficieront notamment de l'amélioration des services urbains essentiels qui leur sont proposés (eau, assainissement, électricité/énergie, gestion des déchets), des conditions d'habitation, de l'accès aux espaces publics ou encore aux équipements urbains socio-collectifs. 58 % des financements dans les États étrangers ont témoigné d'un co-bénéfice genre.

11 Ce montant inclut des financements comptabilisés dans différents secteurs au regard du caractère transversal de la thématique villes durables.







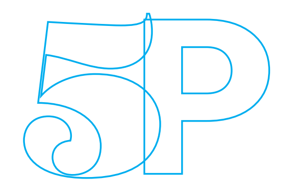
Financer le renforcement des capacités des villes

Les financements de l'AFD ont également soutenu l'aménagement urbain et la réhabilitation du patrimoine des villes afin de les valoriser. Les engagements de l'AFD ont aussi permis le renforcement des capacités techniques des municipalités et de leurs capacités de financement des infrastructures. Ainsi, plus de 1 770 structures intervenant dans le secteur de l'urbain ont bénéficié d'un renforcement de leurs capacités financières et/ou techniques.

Faire des villes des leviers de la lutte contre les changements climatiques

Les engagements dédiés aux villes ont par ailleurs contribué à plusieurs objectifs transversaux du groupe AFD. En effet, 49 % des financements dans les États étrangers ont présenté un co-bénéfice climat. L'AFD intervient à la fois sur les enjeux d'atténuation (sobriété des villes) et d'adaptation (résilience au changement climatique), par la mise en œuvre d'une approche transversale « ville et climat ». Ces activités ont principalement consisté en un appui aux investissements en faveur d'une meilleure prise en compte des enjeux climatiques dans les communes ainsi qu'aux investissements sur des axes de la biodiversité, de l'environnement et de l'inclusion sociale.










Agir pour la mobilité et les transports # ODD 8, 9, 11 et 13

Les transports sont un enjeu majeur pour le climat puisqu'ils représentent près de 25 % des émissions de CO_2 au niveau mondial. Le groupe AFD s'engage donc à décarboner le secteur des transports.

Les engagements du groupe AFD concernant le secteur des transports sont en retrait en 2020, en raison du retard pris par les études de préparation des projets mais également du fait de la crise sanitaire et des contraintes macroéconomiques croissantes qui limitent l'endettement des pays. Dans ce contexte, les engagements du Groupe sont à un niveau exceptionnellement faible avec 523 M€ octroyés en 2020, contre une moyenne de 1,2 Md€ ces dernières années. La contribution aux objectifs Climat du Groupe reste quant à elle très forte, puisque 81 % de ces projets (en montant) présentent un co-bénéfice Climat. Sur la dimension « genre », près de 70% de ces projets (en montant) contribuent à réduire les inégalités femmes-hommes. Enfin, l'Afrique a été majoritairement ciblée par ces financements puisque le continent représente près de 80 % de ces nouveaux engagements.

Promouvoir les transports collectifs en ville

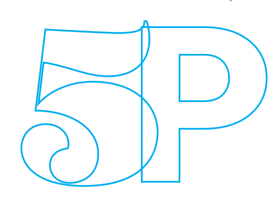
Le groupe AFD soutient le développement des transports collectifs en ville, qui contribuent à l'effort de décarbonation du secteur. Les transports collectifs contribuent également à réduire la congestion, la pollution de l'air, et les inégalités d'accès aux services essentiels et aux opportunités. Alors que les transports collectifs ont été particulièrement fragilisés par la crise de la Covid-19, l'appui aux politiques locales et nationales de mobilité urbaine est resté une priorité en 2020, notamment à travers le partenariat *MobiliseYourCity*.

Projet emblématique 2020

Colombie / Électrification de la flotte de bus de Bogota
Prêt de 44 M€ de Proparco à la société Electribus

La ville de Bogota, qui compte 7 millions d'habitants, a décidé d'électrifier progressivement les lignes classiques du réseau de bus. Proparco finance donc l'acquisition de 259 bus électriques qui seront intégrés dans deux quartiers de la ville, ainsi que les batteries de remplacement après huit ans d'exploitation. Ainsi, 150 000 passagers auront chaque jour un accès amélioré au transport public et une réduction des émissions de GES de 32 000 tCO_2eq/an est attendue. Ce projet a vocation à être répliqué dans le futur : avec un mix électrique colombien très vert, le développement de la mobilité électrique aura des impacts considérables dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre de la ville de Bogota.







100 % Lien social, agir pour les populations







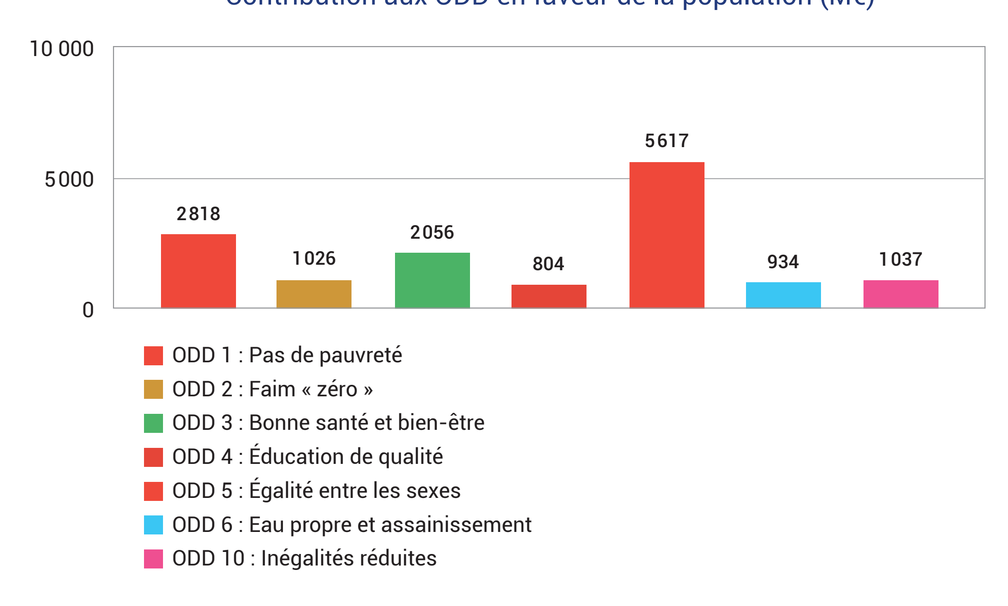




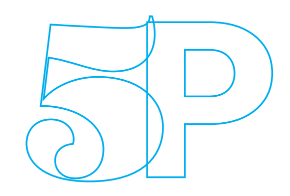




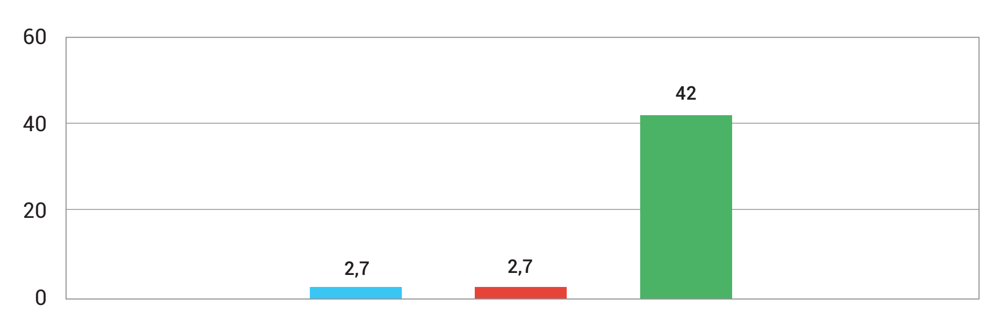
Le groupe AFD s'est engagé dans son plan d'orientation stratégique à ce que son activité soit « 100 % Lien social », ce qui signifie que toutes les activités du Groupe doivent avoir pour objectif le renforcement des liens sociaux entre les populations et entre les territoires. Cela passe principalement par la lutte contre les inégalités (ODD 1, 5, 10) car elles endommagent les liens sociaux en limitant l'inclusion et la participation de tous au développement. 50 % des volumes annuels d'engagement du groupe AFD ont pour objectif l'égalité femmes-hommes (ODD 5), thématique transversale des activités du Groupe, donnant ainsi priorité à la grande cause du quinquennat. Aussi, le groupe AFD s'engage dans l'amélioration de l'accès de tous aux biens et services essentiels tels que l'éducation (ODD 4,), la santé (ODD 3), la nutrition (ODD 2) ou encore l'eau (ODD 6). Il porte une attention particulière aux populations vulnérables et fragiles afin qu'elles n'en soient pas exclues.

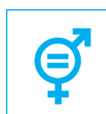










Agir contre les inégalités # ODD 1, 3, 4, 5 et 10
Agir pour l'égalité femmes-hommes # ODD 5

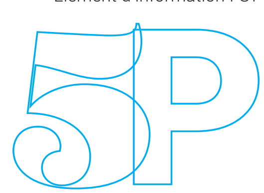
En cohérence avec la stratégie internationale de la France pour l'égalité entre les femmes et les hommes (2018-2022), le Groupe poursuit sa mobilisation autour de l'intégration transversale du genre dans ses opérations à travers son Plan d'action égalité femmes-hommes (2019-2022). Il entend intégrer le genre dans tous les secteurs d'action du groupe AFD et donne la priorité au continent africain. Le premier objectif de ce Plan d'action est de promouvoir l'égal accès aux ressources et aux opportunités économiques ainsi que la défense des droits des femmes et des filles. Un second but consiste à prévenir toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles. Enfin, la dernière finalité de ce Plan d'action est l'émancipation des femmes et des filles *via* un accompagnement des partenaires dans leur mobilisation pour l'autonomisation des femmes et des filles.

5,4 Mds€ pour des projets dont l'égalité femmes-hommes est un objectif important ou principal

En 2020, 5,4 Mds€ de financements soit 45 % du volume total d'engagement du groupe AFD ont contribué à renforcer l'égalité entre les femmes et les hommes[12]. Le Groupe s'inscrit donc dans l'objectif fixé par la Stratégie internationale de la France sur l'égalité entre les femmes et les hommes qui était, pour 2020, de 45 %, en volume d'engagements concernant des projets dont l'égalité femmes-hommes est un objectif important ou principal. Les volumes consacrés aux projets notés 1 ou 2 ont suivi une très forte progression au cours des quatre dernières années passant de 2,2 Mds€ en 2017, 3,9 Mds€ en 2018, 4,89 Mds€ en 2019 à 5,4 Mds€ en 2020. Ces projets ont principalement été réalisés dans les secteurs de la santé, de l'agriculture, des systèmes financiers, des infrastructures comme l'accès à l'eau et à l'assainissement ou bien ont consisté en cofinancements de projets portés par des OSC.

12 Projets notés CAD 1 ou CAD 2 du référentiel OCDE sur le genre.





Le groupe AFD s'affirme en tant qu'agence féministe

L'engagement féministe du groupe AFD s'est traduit en 2020 par la mise en œuvre d'initiatives stratégiques sur le genre. Dans le cadre de l'événement Finance en Commun organisé par l'AFD en novembre 2020, le Groupe a notamment encouragé 26 banques de développement à se positionner en tant qu'actrices motrices du financement de l'égalité femmes-hommes en signant la déclaration des banques de développement sur l'égalité de genre et l'émancipation des femmes. De plus, lors de cet événement, le Groupe a lancé une plateforme de dialogue international autour de l'égalité femmes-hommes, ce qui a conduit au lancement de groupes de travail réunissant 50 banques de développement autour des sujets du financement de l'égalité femmes-hommes ainsi que sur les bonnes pratiques et la redevabilité.

Nos projets emblématiques pour le Genre en 2020

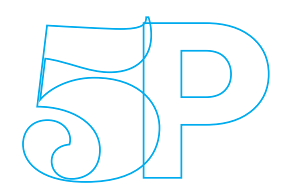
Le Projet « Féministes en action »
Cofinancement MEAE/AFD subvention de 15 M€

Le projet « Féministes en action » est un appel à projets d'un montant de 15 M€ à destination des OSC féministes des pays partenaires sur les droits, la santé sexuelle et reproductive, les violences basées sur le genre, l'autonomie économique et l'accès aux droits. L'objectif est d'apporter un financement à ces OSC, de renforcer leur capacité et de les mettre en réseau. Le projet entend également contribuer à la réduction des inégalités d'accès à l'emploi des femmes et aux ressources économiques, ainsi qu'au renforcement de l'accès et de la participation des femmes aux sphères décisionnelles. Enfin, le projet inclut les femmes à toutes les instances de participation et de décision du projet.

Le fonds genre Sahel – Subvention 5 M€

Ce projet a pour but d'appuyer les initiatives innovantes portées par des OSC locales visant à renforcer l'égalité femmes-hommes. Il se focalise sur l'autonomisation économique et politique des femmes ainsi que sur la réduction des inégalités de genre. Le projet a également pour objectif l'accompagnement des changements structurels en matière de lutte contre les violences de genre, l'amélioration des modalités de participation des femmes aux espaces locaux de décision politique, l'éducation à la sexualité, le maintien des jeunes filles à l'école, la lutte contre les stéréotypes de genre ainsi que le questionnement des rôles sociaux.








Agir pour l'accès aux services sociaux – santé et éducation # ODD 3 et 4

La lutte contre les inégalités passe principalement par l'amélioration de l'accès de tous aux services sociaux essentiels que sont la santé et l'éducation dans le but de briser le système auto-entretenu que constituent les inégalités.

Le groupe AFD en soutien au secteur de la santé dans le contexte de la Covid-19

Au total, en 2020, l'AFD a financé 121 projets (contre 45 en 2019) dans les secteurs de la santé et de la protection sociale pour un montant total de 1,707 Md€[13], soit une hausse de 219 % en volume par rapport à l'exercice précédent (545 M€). Cette mobilisation exceptionnelle a visé à répondre à la pandémie de la Covid-19 (*cf. supra*).

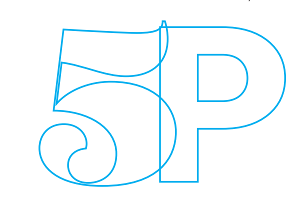
Outre l'initiative « Santé en commun », qui a permis de financer des projets de réponse adaptée et rapide à la pandémie, cette mobilisation en faveur de la santé a aussi permis de renforcer les systèmes sanitaires et sociaux sur le plus long terme. Le volume de projets de renforcement des systèmes de protection sociale a ainsi connu une très forte croissance en 2020 avec 1,3 Md€ d'octrois (contre 175 M€ en 2019). Cette croissance est due à l'octroi de plusieurs prêts souverains pour accompagner la réponse sociale à la crise Covid-19. La promotion de l'égalité femmes-hommes constitue également une ligne de force des projets de protection sociale puisque 84 % du volume de financement alloué à cette thématique a été renseigné selon le marqueur genre de l'OCDE (CAD 1 ou 2).

Le groupe AFD a poursuivi sa stratégie Santé en 2020

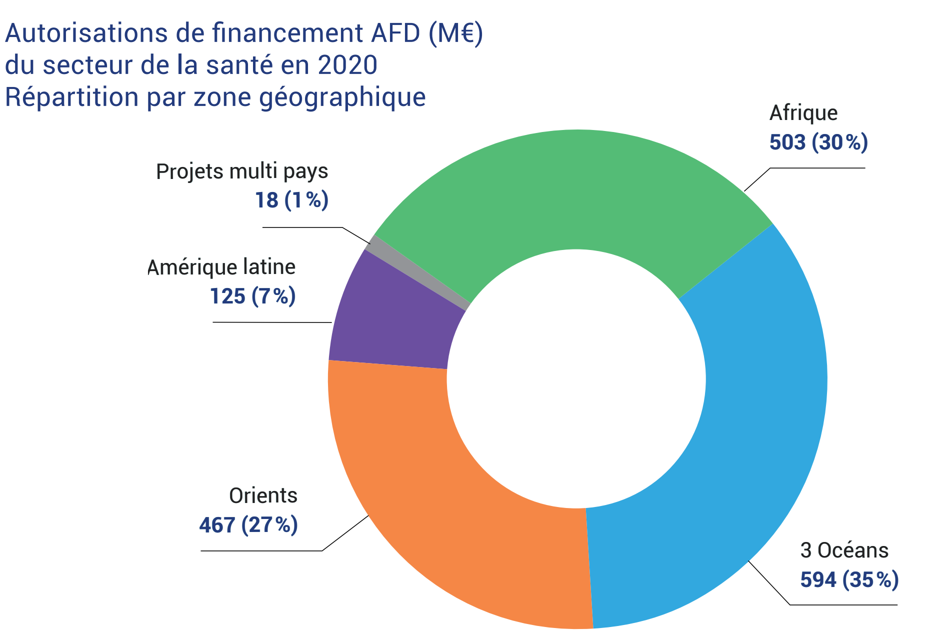
Parallèlement à cette mobilisation exceptionnelle, le groupe AFD a poursuivi la mise en œuvre de sa stratégie Santé et protection sociale notamment en matière de santé maternelle et infantile ainsi que de santé sexuelle et reproductive. Cette stratégie vise également à promouvoir la couverture universelle en santé en renforçant les systèmes de santé et de protection sociale ainsi que l'accessibilité financière aux soins. Les engagements en faveur de la santé sexuelle et reproductive, de la santé maternelle et infantile, et de la nutrition atteignent ainsi 45 M€ en 2020. Le deuxième axe stratégique en matière de santé et de protection sociale s'est vu dédier 390 M€ de financement pour la mise en place de couvertures universelles en santé et pour le renforcement des systèmes de soins.

13 Ce montant intègre des projets contribuant au secteur de la santé comptabilisés dans d'autres secteurs.





Autorisations de financement AFD (M€)
du secteur de la santé en 2020
Répartition par zone géographique



Projet emblématique 2020

République dominicaine
Appuyer les politiques publiques de réponse à la crise de la Covid-19
Prêt de 200 M€, délégation de fonds de l'Union européenne de 8 M€

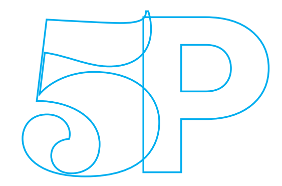
Ce projet vise à accompagner la réponse du gouvernement face à la crise et à renforcer sa résilience et sa capacité de réponse sanitaire et sociale aux crises, dans le cadre d'une gestion budgétaire efficace. Ce programme a également pour but l'appui aux autorités dans la préparation de l'après-pandémie ainsi que l'amélioration des politiques publiques de santé et de protection sociale. Ce financement contribue à maintenir le revenu minimum de 650 000 travailleurs formels et permet à plus de 1,5 million de foyers vulnérables de ne pas sombrer dans la pauvreté ou l'extrême pauvreté (ODD 1).

397 M€ pour l'éducation, la formation et l'emploi en 2020

La stratégie Éducation-Formation-Emploi mise en place par le groupe AFD a pour objectifs principaux de lutter contre les inégalités (ODD 5 et 10), de stimuler le développement économique (ODD 8) ainsi que de renforcer la résilience des populations vulnérables, notamment en contexte de crise. Pour atteindre ces objectifs, trois axes généraux d'activité ont été adoptés par l'AFD : le soutien à l'éducation de base (ODD 4), l'accompagnement de l'enseignement supérieur et le renforcement des politiques de formation-emploi (ODD 8).

...





Les engagements présidentiels ont donné la priorité au secteur de l'éducation, de la formation et de l'emploi. Le groupe AFD a respecté cette volonté en octroyant plus de 1 860 M€ à ce secteur sur la période 2016-2020, ce qui dépasse les objectifs stratégiques que le Groupe s'était fixés (1 700 M€ sur la période). L'année 2020 totalise 397 M€ de financement AFD[14], ce qui est au-delà de l'objectif annuel de 340 M€ par an fixé par la stratégie 2016-2020. Par ailleurs, ce résultat est bien supérieur à ceux des années 2018 et 2017, ce qui témoigne d'une importance croissante accordée au secteur de l'éducation, de la formation et de l'emploi au sein des préoccupations du groupe AFD. Parmi ces financements, 168 M€ ont été réalisés sous forme de prêts souverains, 97 M€ sous forme de subventions, et un record de 132 M€ en délégations de fonds a été établi.

L'Afrique, zone prioritaire de l'activité éducation en 2020

D'un point de vue géographique, l'activité du groupe AFD s'est grandement focalisée sur l'Afrique (parmi 27 nouveaux projets, 19 concernent l'Afrique) pour un montant de 351 M€, dont 104 M€ ont étés dédiés aux pays du G5 Sahel. L'activité de l'AFD s'est ensuite portée vers la région Trois Océans pour un montant de 39 M€ (Madagascar et Comores), principalement dans le domaine de l'éducation de base et de la formation professionnelle. En 2020, l'AFD a donc particulièrement ciblé les pays francophones (22 projets pour un montant de 376 M€) et les pays prioritaires (17 projets pour 239 M€, soit 60 % des financements tous outils confondus, et 85 % des subventions allouées en 2020 dans le secteur). Concernant l'éducation de base, l'AFD a soutenu quatre projets régionaux ayant pour but d'aider les pays bénéficiaires à concevoir et mettre en œuvre des politiques éducatives soutenables et sensibles aux problématiques de genre (ODD 5). Ces financements font suite aux engagements pris par les membres du G7 en juillet 2019 et ont été effectués dans le cadre de l'initiative Priorité à l'Égalité. L'AFD a également soutenu l'enseignement supérieur pour un montant de 21 M€ en 2020. Enfin, l'AFD a participé à la réduction des barrières à l'emploi pour les femmes en Amérique latine afin de lutter contre les violences faites aux femmes (ODD 5 et 8).

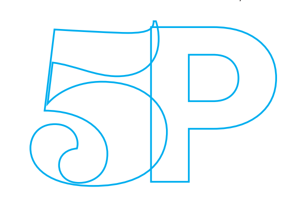
Projet emblématique 2020

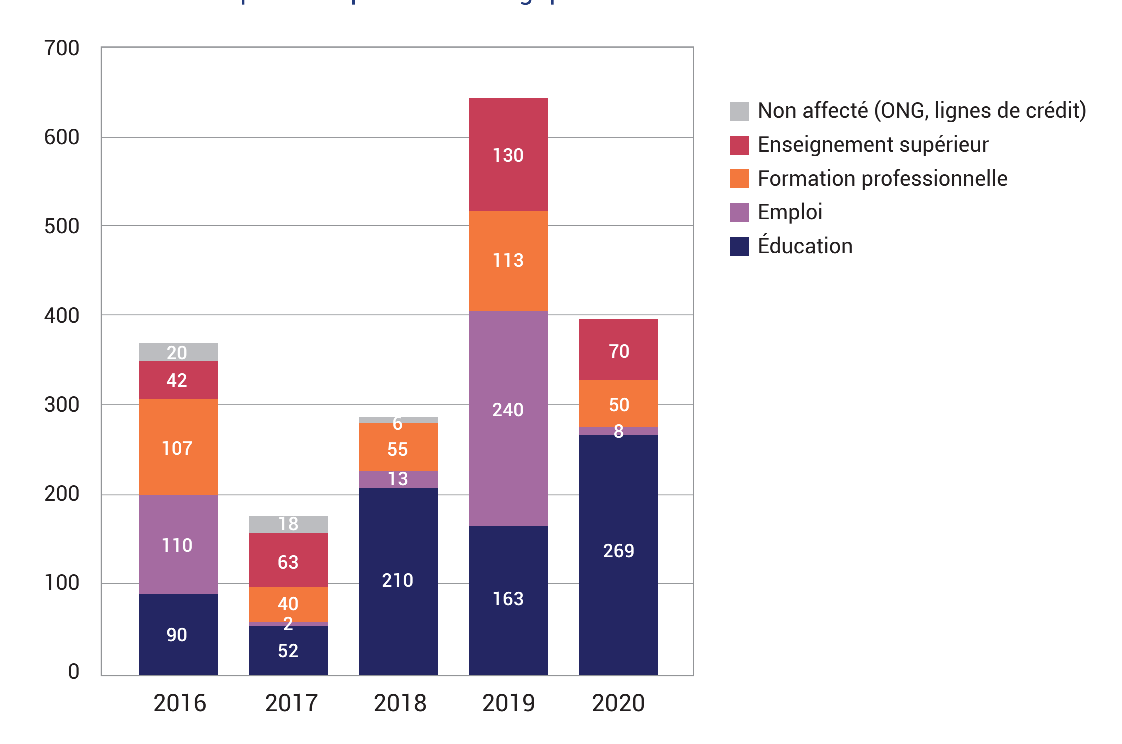
Partenariat avec l'enseignement supérieur africain
Subvention de 20 M€

L'un des projets majeurs de l'année 2020 concernant l'éducation, la formation et l'emploi est le partenariat avec l'enseignement supérieur africain, ouvert aux 18 pays africains prioritaires de l'aide française au développement. Il a pour objectif de renforcer la qualité et l'attractivité des formations des établissements d'enseignement supérieur issus des pays prioritaires, répondant aux besoins des secteurs essentiels au développement socio-économique de ces pays, *via* des partenariats avec des établissements universitaires français.

14 Hors financements OSC et sous participations









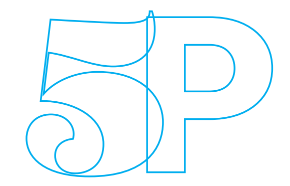

Agir contre la faim et pour l'accès à l'eau et l'assainissement # ODD 2 et 6

L'accès à l'alimentation et l'accès à l'eau sont des droits humains fondamentaux.

La faim est un défi majeur, puisque plus de 810 millions de personnes en souffrent en 2020 selon un rapport de l'ONU et 155 millions de personnes sont exposées à une insécurité alimentaire aiguë. La stratégie adoptée par le groupe AFD concernant le domaine de l'agriculture a pour ambition de combiner la poursuite de la sécurité alimentaire (ODD 2) avec le développement économique et social (ODD 8), tout en respectant l'environnement (ODD 13, 14 et 15). En effet, le groupe AFD souhaite une plus grande convergence de ses activités avec la préservation du climat et de la biodiversité.

L'eau est également un défi majeur pour le 21e siècle. En effet, la croissance de la population mondiale et le dérèglement climatique font pression sur la ressource rare qu'est l'eau douce. Par ailleurs, les enjeux liés à l'eau ne se restreignent pas aux questions de sécurité alimentaire (ODD 6) et de santé (ODD 3), mais ont également





des implications en termes de biodiversité (ODD 14 et 15), d'égalité femmes-hommes (ODD 5) et de paix (ODD 16). Afin de répondre à ces nombreux défis, le groupe AFD aspire à fournir un accès à des services performants et durables pour tous, à préserver la ressource de l'eau, à gérer le risque d'inondation et à soutenir la gouvernance de la ressource et des services.

1,3 milliard pour l'agriculture et le développement rural en 2020[15]

En 2020, le secteur de l'agriculture et du développement rural a bénéficié d'1,3 milliard d'euros de financement. Ces engagements ont connu une croissance supérieure à 100 % par rapport à 2019 en Asie et au Moyen-Orient. Ils ont également crû de manière exponentielle en Amérique latine (454 M€ en 2020 contre 145 M€ en 2019), mais l'Afrique demeure un cœur de cible important du groupe AFD dans ce secteur avec 456 M€ de financement en 2020 (chiffres similaires à ceux de l'année 2019). La plupart des financements ont été réalisés sous forme de prêts, à l'exception de l'Afrique qui a bénéficié de nombreux dons.

Les financements autorisés en 2020 dans le secteur de l'agriculture et du développement rural ont majoritairement favorisé l'agriculture irriguée, le développement et l'aménagement local ainsi que les politiques publiques dans ces domaines. Cela a notamment permis à 337 000 nouvelles exploitations familiales agricoles de voir leurs performances améliorées, ou de réunir les conditions afin d'y parvenir. Ces financements ont également permis une production additionnelle de denrées stratégiques dans les PMA équivalant au besoin calorique de 13 millions de personnes. L'activité du groupe AFD dans le secteur de l'agriculture et du développement rural a également poursuivi des objectifs transversaux. En effet, ces financements ont participé à la lutte contre le dérèglement climatique (ODD 13) puisque 70 % du montant total des autorisations présentent un co-bénéfice climat, soit une contribution de 915 millions d'euros en matière d'atténuation mais aussi d'adaptation à ces changements. De plus, les projets financés ont également participé à la réduction des inégalités de genre (ODD 5). Plus de 55 % des financements, soit 739 M€, ont contribué à l'égalité femmes-hommes.

Projet emblématique 2020

Burkina Faso
Projet d'amélioration et de sécurisation de la production agricole
Prêt souverain de 20 M€ et subvention de 7 M€

Ce projet a pour objectif principal de contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages ruraux des régions de la Boucle du Mouhoun et de l'Est. Le but est de renforcer la résilience de la population face aux changements climatiques ainsi qu'aux aléas économiques et sécuritaires. Ce projet permettra d'améliorer la situation alimentaire et nutritionnelle ainsi que les revenus d'environ 80 000 ménages.

15 Ce montant inclut des activités pour le développement rural au-delà du secteur « agriculture et sécurité alimentaire ».





1 milliard pour l'eau et l'assainissement en 2020

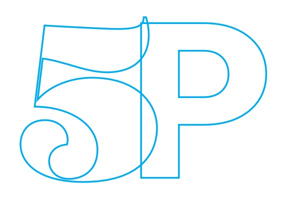
En 2020, le groupe AFD a consacré 1 milliard d'euros au secteur de l'eau et de l'assainissement, ce qui représente 8 % des engagements totaux du Groupe. Le montant des financements engagés est en retrait par rapport à 2019 mais est équivalent à la moyenne annuelle 2014-2019 et ce malgré la crise sanitaire. Ces activités ont majoritairement été financées sous forme de prêts (dont la grande partie sont des prêts souverains) mais le volume de don reste conséquent (30 % des engagements de 2020). Les projets concernant l'eau et l'assainissement ont contribué à de nombreux objectifs transversaux en 2020. En effet, 86 % des projets en matière d'eau et d'assainissement permettent l'amélioration de la gouvernance et le renforcement des capacités des organisations. Par ailleurs, plus de 70 % des financements dans ce secteur ont participé à la lutte contre le dérèglement climatique, en termes d'atténuation et d'adaptation, contribuant ainsi à l'ODD 13. De plus, 66 % des engagements ont eu un impact positif sur l'égalité femmes-hommes, ce qui constitue une contribution sans précédent à l'ODD 5 pour le secteur de l'eau et de l'assainissement. En outre, les financements dans le secteur de l'eau et de l'assainissement représentent 20 % des engagements du groupe AFD en faveur de la biodiversité (ODD 14 et 15). Enfin, l'AFD a développé en 2020 une activité eau et assainissement spécifique en réponse à la pandémie de la Covid-19, contribuant ainsi à l'ODD 3.

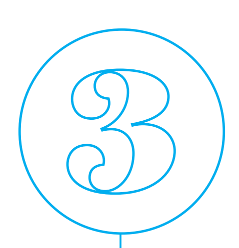
Projet emblématique 2020

En Inde
Faciliter l'accès en continu à l'eau potable dans la ville de Chandigarh
Prêt de 48 M€ et subvention de l'UE de 11 M€

L'alimentation en eau potable des centres urbains indiens représente un défi majeur dans un contexte d'exode rural, de croissance démographique et de stress hydrique. Le projet a pour but d'améliorer le service de distribution d'eau potable de Chandigarh, avec comme objectif d'atteindre une alimentation continue en eau potable. Il combinera des mesures de limitation des pertes en eau (restructuration et renouvellement du réseau, détection de fuites) et des actions pour la réduction des consommations. Ainsi, 69 millions de m^3/an seront économisés, préservant d'autant la nappe phréatique locale et le service sera amélioré pour les 1,2 million d'habitants de la ville.





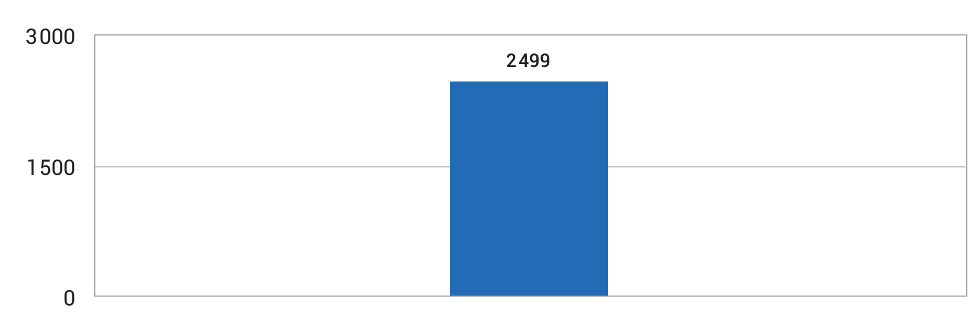


Le développement en 3D diplomatie, défense, développement, agir pour la paix



Le groupe AFD s'est fixé pour objectif d'agir en 3D dans les contextes de crise et de fragilités. Il s'agit de mener notre mission de développement en coordonnant notre action avec l'action diplomatique et de défense qui participe à l'instauration d'une paix durable dans les contextes de crise. Trois principes d'action caractérisent l'approche du groupe AFD dans les contextes de crises. La première consiste en l'investissement dans l'anticipation et l'action en amont des crises. Ensuite, le groupe AFD mène des actions durant les crises dans le cadre de coalitions articulant les savoir-faire des différents acteurs, notamment de la diplomatie et de la défense mais également de l'humanitaire, du développement et de la recherche. Enfin, le Groupe met un point d'honneur à ce que l'inclusion économique, sociale, politique, culturelle et l'inclusion des droits humains soient au cœur de ses actions afin de lutter contre les phénomènes de fragilisation des sociétés. A travers son soutien à la transition politique et citoyenne, le groupe AFD contribue ainsi au deuxième pilier de l'ODD 16, « justice et institutions efficaces ».

Contribution aux ODD en faveur de la paix (M€)

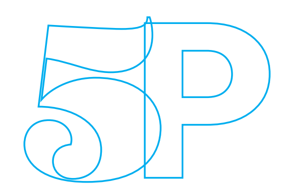




Soutenir la résilience aux crises # 16

L'AFD a adopté en juillet 2017 une nouvelle stratégie d'intervention dans les contextes de crises et de sortie de conflits afin de mieux contribuer à la réalisation de l'ODD 16. Cette stratégie s'inscrit comme la déclinaison opérationnelle de la stratégie française « Prévention, Résilience et Paix durable » portée par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE).





Le Fonds Paix et résilience Minka a mobilisé près de 195 M€ pour des projets de résilience aux crises en 2020

Le Fonds Paix et résilience Minka, a permis le financement de projets de résilience aux crises pour un montant de 195 M€ en 2020. Ce volume de financement est en ligne avec l'objectif de 200 M€ de financement par an à horizon 2020 fixé par le CICID malgré une baisse par rapport à l'année précédente (263,8 M€ en 2019).

Le Fonds Minka soutient des initiatives qui constituent des réponses aux problématiques rencontrées dans les régions en crise telles que le bassin du Lac Tchad, la RCA, le Moyen-Orient et le Sahel, qui demeure la principale zone bénéficiaire (107,6 M€ en 2020). Les financements du Fonds Minka sont dédiés à une large palette d'acteurs contribuant à la consolidation de la Paix, dont des gouvernements (41 % des financements), des OSC françaises (28 %) et internationales (14 %), ainsi que des organisations locales (27 %), ce qui correspond à 6 millions de bénéficiaires en 2020.

Le Fonds Minka se concentre sur la consolidation de la Paix

L'année 2020 est marquée par la concentration des actions du Fonds Minka sur l'objectif de consolidation de la Paix. En effet, le groupe AFD a dû réagir face à la multiplication des crises politiques, sécuritaires, économiques et sanitaires dans les bassins d'intervention du Fonds. Ce dernier a par exemple financé de nouveaux projets ciblant les conséquences des crises au Sahel et au Moyen Orient.

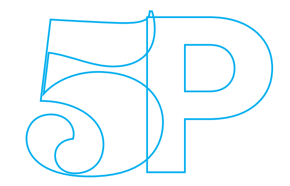
Les projets financés par le Fonds Minka s'articulent autour de quatre initiatives : la sécurité, le développement, les secteurs sociaux (éducation et santé) et le renforcement de la société civile locale. Par ailleurs, une importante proportion des projets financés par le Fonds Minka a présenté un co-bénéfice genre, puisque 78 % de ceux-ci sont notés CAD 1 ou CAD 2 par le marqueur de l'OCDE.

Nos projets emblématiques pour la résilience aux crises en 2020

Le projet SOCLE – Mali – Subvention de 11,5 M€

Le projet SOCLE (Soutien Opérationnel à la Continuité et à la Légitimité de l'État) a pour but l'accompagnement du retour de la puissance publique au Mali. L'amélioration des services essentiels dans des zones marginalisées du pays est également un objectif du projet. Une approche pragmatique et innovante du retour de l'État alliée à une méthode participative d'identification des besoins de la population contribuera à la finalité du projet SOCLE : la prévention et l'endiguement des conflits violents, en renforçant la confiance des populations envers leurs institutions.





Le projet I YEKE OKO – RCA – Subvention de 12 M€

Ce projet transfrontalier, financé par le Fonds Minka, vise à appuyer les territoires affectés par les déplacements forcés de populations à la frontière Cameroun-Centrafrique. Le projet a été adapté pour participer à la réponse aux crises sanitaire et économique engendrées par le virus de la Covid-19 *via* des émissions de radio en français et en langues locales, des formations de leaders communautaires aux gestes barrières, etc. La constitution d'associations villageoises d'épargne et de crédit a également permis la mise en place de systèmes d'épargne et prêt communautaire. Par ailleurs, 18 000 personnes ont été sensibilisées sur les risques liés au coronavirus ainsi que sur les violences basées sur le genre.



Soutenir la résilience aux crises # 16

Le groupe AFD est convaincu que le soutien à la transition politique et citoyenne participe à la consolidation de la paix, en établissant des institutions et une justice efficaces (ODD 16). Le Groupe entend contribuer au développement d'institutions efficaces, transparentes et redevables envers leurs parties prenantes. Il soutient donc la capacité des populations à bénéficier pleinement des mesures prises par les institutions, quel que soit l'échelon du territoire, et à être pleinement parties prenantes des politiques publiques.

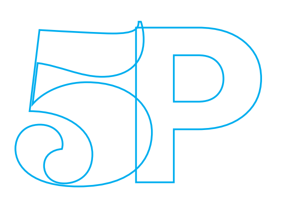
660 M€ pour la gouvernance en 2020

Le groupe AFD a mobilisé près de 660 M€ d'engagements en faveur de la transition politique et citoyenne en 2020. Ils ont permis de soutenir cinq domaines différents : la gouvernance financière, les processus démocratiques et les médias, les réformes des États, la justice, et la migration. En termes d'instruments, l'évolution se poursuit en faveur des prêts souverains (480 M€ en 2020).

L'Afrique concentre la majorité des activités gouvernance

En termes de couverture géographique, plus de 50 % des financements ont été dédiés au continent africain en 2020. L'Afrique demeure la principale géographie d'intervention et concentre la plus grande pluralité de thématiques et de projets. Les 335 M€ octroyés en Afrique ont été déployés en priorité au Sahel, avec un focus spécifique sur les questions de justice, de réforme de l'État et de gestion de la ressource publique, *via* une approche territoriale garante du rapprochement entre l'État et ses administrés. Les interventions du groupe AFD en matière de gouvernance continuent toutefois à se structurer en Amérique latine, dans l'océan Indien ainsi que dans les Orients. Par ailleurs, l'activité gouvernance est désormais engagée dans 44 pays à travers le monde.





587 M€ pour le domaine de la Gouvernance financière en 2020

La majeure partie des engagements en faveur de la gouvernance a été allouée à la Gouvernance financière. Le groupe AFD a notamment soutenu les États dans la gouvernance de leurs finances. Cela a en particulier consisté en l'amélioration de la mobilisation des ressources intérieures, de la qualité des dépenses et de la gestion du patrimoine public.

Une mobilisation sur l'ensemble des thématiques de la transition politique et citoyenne

Le soutien à **la transparence de l'action publique et la promotion de la liberté de l'information** sont deux leviers d'action du groupe AFD. Le groupe AFD a participé au renforcement des interactions entre les autorités publiques et la population, ce qui favorise l'ouverture, la transparence et l'inclusion au sein des sociétés. L'AFD a financé des projets dans le domaine des Processus démocratiques et des Médias à hauteur de 25 M€ en 2020.

La **réforme des États** est primordiale car l'État est l'acteur qui fournit les services de base aux populations et qui est chargé d'assurer un contexte socio-économique pacifié et inclusif. La réforme des États entretient donc d'étroits liens avec les ODD 3, 4, 6, 8 et 9. Le groupe AFD a financé des projets à hauteur de 23 M€ pour appuyer la réforme des États en 2020.

Le groupe AFD a poursuivi ses efforts en faveur de **l'accès de toutes et tous à la justice et aux droits**. Il entend également développer un environnement juridique sécurisé pour les biens et les personnes. Ces projets ont bénéficié de 15 M€ de financements en 2020.

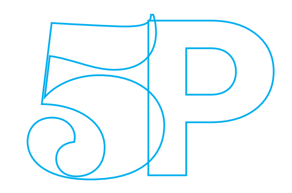
Enfin, le groupe AFD a promu **les politiques migratoires** des pays partenaires afin de faire des migrations un facteur de développement. Le but est également de contribuer à la lutte contre les vulnérabilités liées aux migrations contraintes, que ce soit du côté des déplacés forcés ou bien des communautés hôtes. 8 M€ ont été engagés pour le domaine des Migrations en 2020.

Projet emblématique 2020

Appui multi-pays aux bureaux d'entraide pénale internationale
Subvention de 10 M€

La croissance exponentielle de l'insécurité, en particulier du fait du terrorisme et du crime organisé, dans les six pays du Grand Sahel (Sénégal, Mauritanie, Mali, Niger, Burkina Faso, Tchad), constitue une réelle menace contre la paix et la sécurité des États et des populations. Dans un tel contexte, une réponse judiciaire efficace et coordonnée est nécessaire. Or les suspects, victimes, preuves, témoins, experts et produits du crime se trouvent souvent hors des frontières d'un seul pays. Face à ce contexte, plus aucun État ne peut s'attaquer à lui seul à ce fléau et c'est pourquoi l'entraide judiciaire internationale revêt un caractère absolument crucial. Ce projet vise donc le renforcement des structures d'entraide judiciaire internationale dédiées dans chacun des États aux questions pénales, tout en les interconnectant au niveau régional et en les insérant dans les initiatives régionales en matière de coopération judiciaire régionale.







Priorité au non souverain, agir pour la prospérité

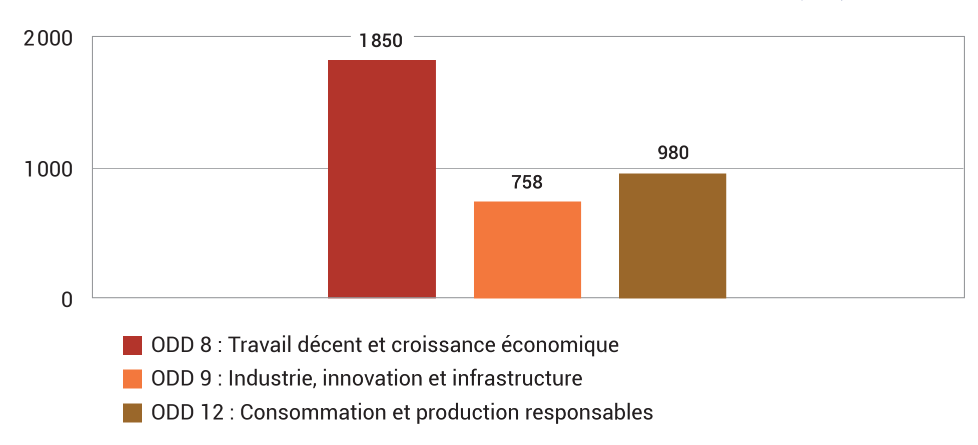






Le groupe AFD entend contribuer à la prospérité en donnant une priorité au financement des acteurs non souverains. Cela passe par le financement du secteur privé responsable *via* notre filiale Proparco, mais aussi par le soutien au secteur financier durable ou encore par l'accompagnement de l'économie sociale et solidaire. Ces différents acteurs contribuent tous à l'émergence d'innovations et de nouvelles infrastructures (ODD 9), qui soutiennent une croissance partagée et durable, soucieuse des conditions de travail des employés (ODD 8) et la réduction des inégalités (ODD 10).

Contribution aux ODD en faveur de la prospérité (M€)

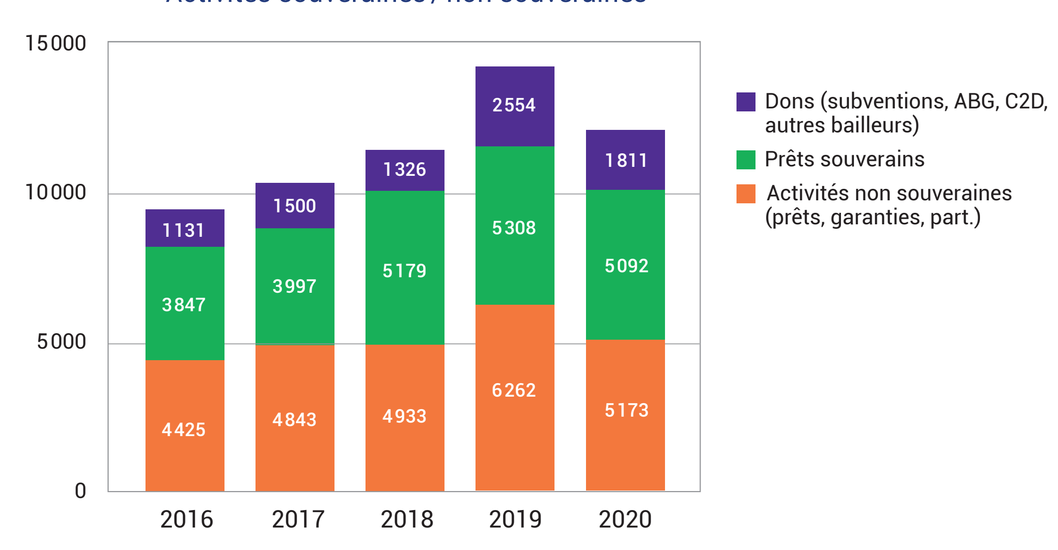


5,2 Mds€ d'activité non souveraine en 2020

Avec 5,2 Mds€ en 2020, l'activité non souveraine (prêts, garanties, participations) du groupe AFD est portée par les projets de sa filiale Proparco et les activités non souveraines de l'AFD à destination des institutions financières et entreprises publiques et dans les Outre-mer. L'activité non souveraine représente 50 % des activités du Groupe en prêts, garanties et participations.

L'activité non souveraine du Groupe dans les États étrangers a atteint 3,9 Mds€ en 2020, dont 1,9 Md€ pour l'AFD et 2 Mds€ pour Proparco.

Les autorisations de Proparco pour l'année 2020 sont de 2 Mds€, ce qui représente une baisse de 20 % par rapport à l'année 2019 (2,54 Mds€). La baisse de l'activité de Proparco s'explique par les difficultés rencontrées du fait des conséquences de la crise sanitaire sur les projets d'investissement du secteur privé.



Face aux conséquences économiques de la crise sanitaire, Proparco s'est immédiatement mobilisée pour soutenir ses clients les plus touchés puis a déployé des dispositifs plus larges pour répondre aux besoins générés par la crise et préparer la reprise. Dès mars 2020 Proparco a proposé à ses clients les plus touchés un premier soutien : reports d'échéances, restructurations de prêts et apports de financements complémentaires. Au-delà de cette réponse financière et en soutien à ses clients, Proparco a également apporté des conseils et son expertise à ses clients. Le volume de signatures réalisées en 2020 est de 1,5 Md€, comparé à un volume attendu de 2 Mds€ pris en compte pour la définition des objectifs d'impact pour 2020.

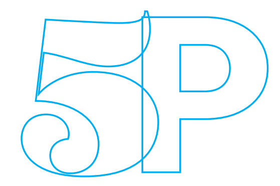
Les activités non souveraines de l'AFD atteignent 1,9 Md€ grâce à la dynamique des financements à destination des institutions financières publiques.

Faire du secteur privé un acteur de la réalisation des ODD # ODD 8, 9 et12

Proparco est devenue en 2019 le point d'entrée unique du Groupe en ce qui concerne les financements du secteur privé. Après avoir dépassé les objectifs d'impact définis dans le cadre de sa stratégie 2017-2020, Proparco avait adopté une nouvelle feuille de route avec une trajectoire de croissance encore plus ambitieuse pour la période 2020-2022. La réalisation de cette feuille de route a été affectée par la crise sanitaire en 2020, ce qui n'a pas permis d'atteindre ces nouveaux objectifs.





Les financements au secteur privé réalisés par Proparco ont contribué à :

• **Soutenir l'emploi # ODD 8 :** Les activités de Proparco ont majoritairement soutenu les emplois tout en portant attention à l'égalité femmes-hommes en 2020. En effet, 803 300 emplois devraient être créés ou préservés d'ici cinq ans grâce aux projets signés en 2020, dont 75 % dans les pays à bas revenu et à revenu intermédiaire inférieur et 31 % dans les pays fragiles ou en conflit.

• **Améliorer l'accès aux biens et services essentiels :** Proparco accompagne de nombreux projets qui améliorent l'accès des populations à des biens et des services essentiels tels que la santé, l'éducation, l'eau et l'assainissement et les infrastructures, ce qui contribue à la lutte contre les inégalités. D'ici cinq ans, 2,6 millions de personnes devraient pouvoir bénéficier d'un accès nouveau ou amélioré à un bien ou service essentiel grâce aux projets signés en 2020, dont 86 % dans les pays à faible revenu ou revenu intermédiaire inférieur.

• **Accompagner les efforts d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques # ODD 7, 13 :** 32 % des financements de Proparco ont présenté un co-bénéfice climat. 94 % de ces financements à co-bénéfices climat portent sur des projets contribuant à l'atténuation du changement climatique, pour l'essentiel dans le secteur des énergies renouvelables.

Projet emblématique financé en 2020

Accompagnement de la Mission Laïque Française (MLF) dans son développement

Avec un financement global de 65 M€ accordé à la MLF, opérateur historique de l'enseignement français à l'étranger, pour des projets au Maroc, en Côte d'Ivoire, au Liban, en Égypte et en Éthiopie, Proparco soutient l'essor d'une éducation innovante en Afrique et au Moyen-Orient. 2 000 élèves supplémentaires sont attendus d'ici cinq ans. Le projet permettra également d'améliorer la performance énergétique des bâtiments et de développer deux centres de formation régionaux. 7 000 enseignants devraient ainsi bénéficier sur cinq ans d'une formation axée sur la pédagogie.

Renforcer les systèmes financiers pour une finance durable # ODD 8, 9, 10 et13

Le groupe AFD a mis en place une stratégie « Systèmes financiers » 2018-2022 dans l'optique de contribuer à bâtir des systèmes financiers inclusifs, pérennes et responsable, soutenant le développement d'une finance durable. Le Groupe s'est fixé trois objectifs afin d'accompagner les systèmes financiers. Le premier consiste en la promotion de l'accès du plus grand nombre à des services financiers adaptés aux besoins des populations et entreprises. Le second objectif de la stratégie 2018-2022 est l'accompagnement de l'émergence d'un nouveau modèle de finance durable mettant au cœur de ses préoccupations les transitions économiques, sociales et environnementales. Enfin, le groupe AFD entend consolider les systèmes financiers afin d'en garantir la stabilité.

1,8 Md€ pour les systèmes financiers en 2020

L'activité en faveur des systèmes financiers a fortement crû ces dernières années, pour atteindre 1,8 Md€ d'engagements en 2020, ce qui a permis de financer plus de 150 institutions opérant dans plus de 60 pays d'intervention. L'activité bénéficie significativement aux pays d'Afrique (48 % des engagements en 2020) et plus spécifiquement aux pays d'Afrique subsaharienne (30 % des engagements). Viennent ensuite les régions d'Orient et d'Amérique latine.

Accompagner les Banques Publiques de Développement

La plupart des financements ont été octroyés aux banques publiques, puisque sur les 1,8 Md€ d'engagements, 1,6 Md€ leur ont été dédiés. La Banque ouest-africaine de développement (BOAD), la Banque de Développement du Minas Gerais (BDMG), ou encore la banque indonésienne PT SMI, ont notamment été financées en 2020. Celles-ci ont ainsi pu augmenter leur réponse aux crises sanitaire et économique au bénéfice des populations touchées, grâce au soutien du groupe AFD, et ont également pu déployer des stratégies en vue de la réalisation des objectifs de développement durable.

Réformer les systèmes financiers

Par ailleurs, l'AFD poursuit son activité d'appui aux réformes des systèmes financiers, notamment à travers des prêts de politiques publiques. Cet outil permet d'accompagner les pays partenaires dans une démarche cohérente de réforme de politique financière (évolution de la réglementation bancaire, mise en place d'incitations et de normes pour favoriser l'inclusion financière et la finance verte, etc.).

Projet emblématique financé en 2020

Appui à la Banque Nationale de Développement Agricole (BNDA) du Mali
Prêt de 40 M€ – Subvention de 2,25 M€ et garanties de portefeuille de 3,5 M€

Le projet a pour ambition d'accompagner la Banque Nationale de Développement Agricole du Mali dans le financement de ses activités en faveur du climat, du genre, des régions Nord-Centre ainsi que pour le renforcement des capacités de ses clients. Le projet bénéficiera à 42 000 personnes au travers des opérations de crédit. Environ 3 000 petites entreprises seront équipées de panneaux photovoltaïques et 1 000 petites entreprises et exploitants agricoles seront accompagnés dans le Nord-Centre. Enfin, les subventions d'aménagement de parcelle financeront une soixantaine de groupements féminins (représentant environ 7 500 femmes).

Agir pour le Social & Inclusive Business # ODD 8, 9, 10 et 13

Le groupe AFD soutient le *Social & Inclusive Business*, ce qui permet de soutenir une prospérité soucieuse du développement social et environnemental. Le Groupe a établi une stratégie 2019-2023, qui relève son niveau d'ambition. En effet, l'AFD a multiplié par dix son objectif d'engagement par rapport à la dernière stratégie, ce qui correspond à 1 milliard de financement sur la période 2019-2023, soit 200 millions par an. Ces financements ont pour finalité l'émergence de jeunes acteurs (TPME et start-up), l'accompagnement des acteurs matures vers une approche plus inclusive et l'appui aux actions de plaidoyer afin de mettre en place un cadre institutionnel favorable au *Social & Inclusive Business*. En 2020, 213 M€ de financements ont été consacrés au *Social & Inclusive Business*. Ces financements devraient permettre de soutenir plus de 500 entreprises et bénéficier à plus de 50 millions de personnes.

Projet emblématique financé en 2020

Soutien au Centre for Affordable Housing in Africa (CAHF)
Subvention de deux millions d'euros (2 M€)

Ce projet a pour objectif de soutenir le CAHF dans l'accroissement des investissements dans le secteur du logement abordable en Afrique, *via* la production de données fiables et accessibles, la constitution d'une communauté d'acteurs qualifiés et le renforcement des capacités des acteurs du secteur financier. Le projet aura un impact au niveau systémique afin d'améliorer la production et la commercialisation de produits financiers nouveaux, en intégrant les populations majoritairement exclues et ne disposant d'aucun moyen de financer l'amélioration de leurs conditions d'habitat. En soutenant l'accès au financement

...

pour le logement, le projet contribuera directement à une croissance inclusive (ODD 5, 8, 10 et 12) et à l'accès aux services essentiels de base. Environ 800 000 ménages à faibles revenus devraient bénéficier de produits financiers innovants et responsables à l'issue du projet.




Agir pour le numérique # ODD 8 et 10

L'accès au numérique est désormais une condition indispensable pour le développement. Le groupe AFD s'engage en ce sens à financer la transition numérique des États étrangers et de l'Outre-mer. L'activité du Groupe dans le secteur du numérique atteint 42 M€ d'octroi en 2020, après une année exceptionnelle du fait de projets à volume particulièrement élevé (117 M€ d'engagements en 2019).

Garantir l'accès à Internet

La majeure partie des financements dans le domaine du numérique, presque 30 M€, ont eu pour objectif de fournir un accès à Internet aux populations ou bien d'améliorer celui-ci grâce au passage à la fibre optique. Ces financements contribuent également à la réduction des inégalités (ODD 10) à travers l'accès aux services numériques.

Soutenir l'innovation entrepreneuriale

Le groupe AFD a également poursuivi l'extension de son soutien à l'innovation entrepreneuriale en Afrique, notamment *via* le fonds Digital Africa. Ce dernier accompagne et finance des start-up africaines innovantes dans le domaine du numérique, favorisant ainsi le développement économique (ODD 8).

Le numérique au services des autres transitions

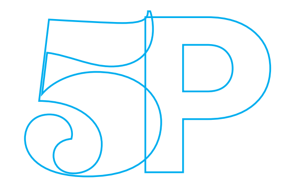
Le numérique constitue de plus en plus une brique essentielle pour l'efficacité des projets du Groupe dans l'ensemble de ces secteurs d'intervention. Ainsi, les projets ayant recours au numérique ont crû ces dernières années, pour atteindre 129 M€ en 2020, contre 35 M€ en 2019. Ces projets concernent notamment les services financiers, le commerce, la culture, le tourisme et la formation.

Projet emblématique financé en 2020

Riposte numérique multipays face à la Covid-19
Subvention de l'UE de 10 M€ déléguée à l'AFD

Ce projet a pour ambition d'améliorer la capacité numérique d'intervention des acteurs de la santé et de l'éducation, mais aussi de soutenir les PME, afin de faire face aux crises engendrées par la Covid-19 dans les États d'Afrique et du Pacifique ainsi qu'aux Caraïbes.





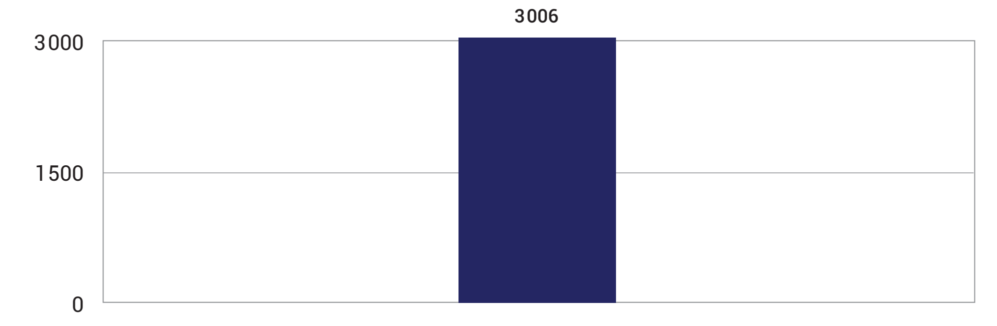


Le réflexe partenarial, agir avec les autres pour plus d'impact



Le « réflexe partenarial » est au cœur de la stratégie du groupe AFD. Il est une condition indispensable de réalisation des objectifs de développement durable (ODD) et de l'alignement avec l'Accord de Paris. Le « réflexe partenarial » poursuit trois finalités principales : augmenter l'efficience et la qualité des interventions du groupe AFD, accroître et diversifier la mobilisation des financements et des acteurs au service de l'Agenda 2030 et promouvoir et fédérer autour de l'alignement sur l'Accord de Paris et les ODD. Le groupe AFD oriente son action partenariale vers trois catégories de partenaires spécifiques : les acteurs français et européens du développement, les acteurs multilatéraux et l'International Development Finance Club (IDFC) et enfin, les acteurs porteurs d'innovations et d'initiatives à fort impact.

Contribution aux ODD en faveur des partenariat (M€)



Mobiliser les banques publiques de développement pour les ODD : le Sommet « Finance en Commun » (Finance in Common Summit – FiCS)

Le groupe AFD a organisé au mois de novembre 2020 à Paris le premier Sommet mondial des banques publiques de développement (BPD). Un évènement qui a réuni pour la première fois l'ensemble des 450 banques publiques de développement identifiées à ce jour et les acteurs de leur écosystème déterminé à créer un système financier plus cohérent et coordonné et dont la diversité, qui constitue désormais la base de la coalition globale « Finance en Commun », est essentielle pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030 des ODD et de l'Accord de Paris.

Ce sommet 100 % virtuel (en raison des restrictions de déplacement liées à la crise sanitaire) a abouti à une déclaration conjointe des banques publiques de développement (BPD). Cette déclaration constitue la feuille de route ambitieuse que les BPD se sont donnée pour soutenir la transformation de l'économie et des sociétés vers un développement durable et résilient.

Le dialogue pour des collaborations dans le cadre du suivi du FiCS 2020 a été engagé immédiatement après le sommet. Une triangulation entre le Groupe Banque mondiale (GBM), l'AFD et la coalition des 25 signataires de la déclaration du FiCS sur le genre a notamment été lancée.

IDFC acteur majeur de l'alignement des flux financiers avec l'Accord de Paris et les objectifs de développement durable

Le directeur général de l'AFD a poursuivi en 2020 son second mandat à la tête de l'*International Development Finance Club* (IDFC), réseau qui illustre avec force la diversité de l'écosystème des BPD mais aussi la démarche partenariale du groupe AFD.

À travers sa présidence, l'AFD a cherché à insuffler une nouvelle dynamique au Club, en élevant davantage encore l'ambition sur la finance climat et l'alignement avec l'Accord de Paris et l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD).

Le climat constitue l'un des principaux piliers de l'activité du Club. Le Club rapporte annuellement ses engagements verts et climat, participe aux réflexions internationales sur la mise en œuvre de l'Accord de Paris, et a poursuivi un partenariat stratégique avec le Fonds vert pour le climat auprès duquel 13 membres sont aujourd'hui accrédités. IDFC a poursuivi en 2020 son engagement vis-à-vis de l'Accord de Paris à travers une étude de l'opérationnalisation de l'Accord. En 2020, IDFC a également continué le déploiement de son premier outil opérationnel, la « Facilité climat IDFC », qui vise au partage de connaissances et au renforcement de capacité des membres du Club, pour une plus grande intégration des considérations climat au sein de leur stratégie et de leurs opérations.

Au-delà du climat, IDFC a mené des travaux sur d'autres thématiques d'intérêt commun, comme la biodiversité, l'égalité de genre, les migrations forcées mais aussi l'alignement aux ODD. IDFC a étudié le rôle des banques nationales et régionales de développement dans l'alignement avec les ODD à travers ses travaux, en collaboration avec des chercheurs, visant à mieux caractériser les conditions nécessaires à cet alignement (gouvernance, régulation, taxonomie ODD, modèles d'affaires, architecture financière du développement).

Agir avec les acteurs français mobilisés pour l'atteinte des ODD

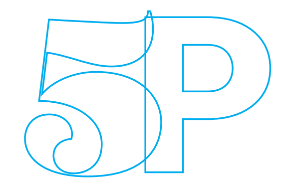
Afin d'amplifier le partage d'expériences et d'améliorer l'efficience de ses projets vers la réalisation des ODD, le groupe AFD travaille en étroite collaboration avec des organisations de la société civile françaises (OSC), avec des collectivités territoriales françaises et également avec des acteurs économiques français implantés dans les pays d'intervention du Groupe.

Avec les Organisations de la société civile (OSC)

En 2020, près de 383 M€[16] ont été mobilisés par le groupe AFD en faveur des OSC (341 M€ en 2019), en incluant l'ensemble des financements du Groupe. Les financements octroyés par l'AFD aux projets des OSC se sont élevés à 115 M€ dans le cadre du seul dispositif Initiatives OSC contre 93 M€ en 2019, et 84 M€ en 2018.

16 « Initiatives-OSC », FISONG, FFEM, APCC, Minka, appels à projets sectoriels mais hors délégations UE et octrois aux OSC d'Expertise France.

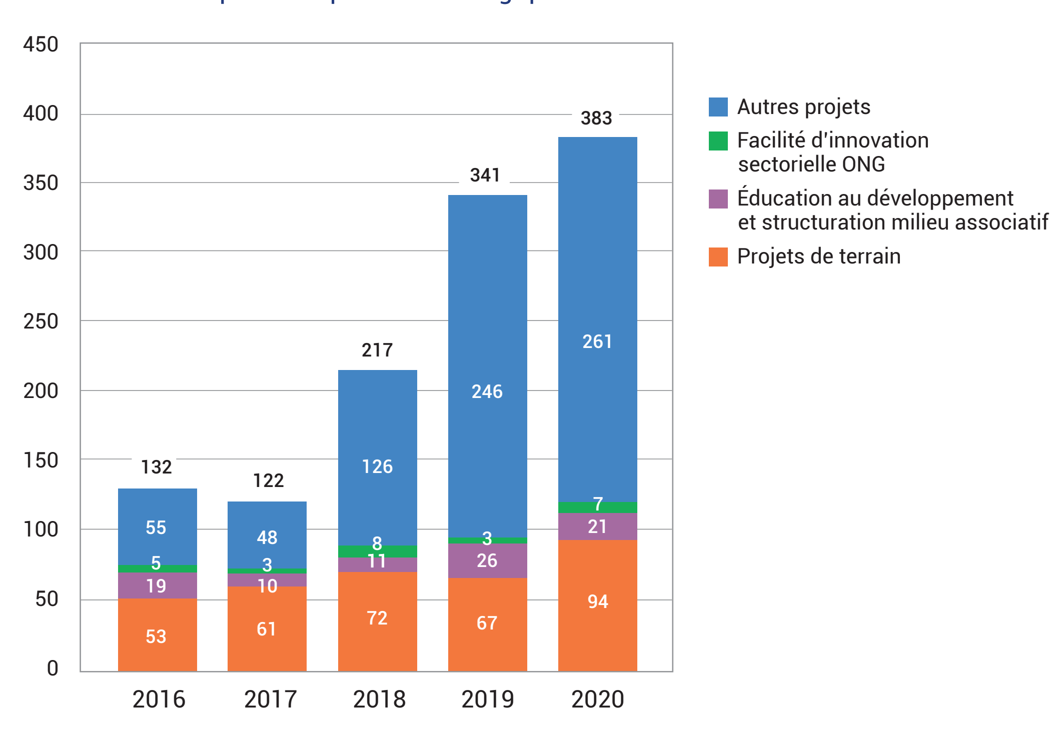




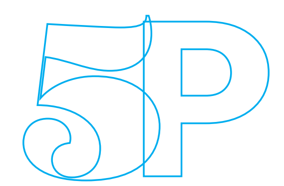
Aux 105 M€ initialement délégués par le MEAE se sont ajoutés 10 M€ en réponse à la crise Covid-19 par réaffectation de subventions du programme 209. La progression des financements sur ce guichet est conforme à l'engagement du gouvernement de doubler le montant de l'APD transitant par les OSC au cours de la période 2017/2022.

Les projets de terrain financés en 2020 dans le cadre du dispositif ciblaient plus de 13 millions de bénéficiaires, et près de 4 150 OSC partenaires du Sud ont été appuyées. L'AFD a ainsi participé au financement de 121 projets à travers 99 OSC françaises, dont 15 qui accèdent pour la première fois au dispositif Initiatives OSC. Ces projets **participent pleinement à la réalisation des objectifs de développement durable. La répartition des interventions par ODD indique une nette prépondérance pour les ODD suivants :**

- L'ODD n°3 « Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge » : 19 projets financés (22 M€, soit 19 %),
- L'ODD n°4 « Éducation » : 18 projets financés (21M€, soit 18 %),
- L'ODD n°2 « Éradiquer la faim, garantir la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition, promouvoir l'agriculture durable » : 18 projets financés (15 M€, soit 13 %),
- L'ODD n°17 « Partenariat mondial » : 10 projets (14 M€, soit 12 %),
- L'ODD n°1 « Lutte contre la pauvreté » : 7 projets (9 M€, soit 8 %).







Les premières conventions de partenariat pluriannuel signées en 2018 ont été renouvelées en 2020 à l'issue d'une première phase de mise en œuvre de deux ans. Elles concernent trois OSC avec lesquelles l'AFD entretient des partenariats durables : Humanité et Inclusion (Handicap International), Médecins du Monde, Action Contre la Faim. Une nouvelle convention de partenariat pluriannuel a été signée en 2020 avec l'OSC Sidaction.

À fin 2020, le portefeuille de projets en suivi de mise en œuvre comportait 494 projets OSC pour un montant global de cofinancement de l'ordre de 410 M€.

Projet emblématique financé en 2020

Inter Aide – Projet d'appui aux agricultures familiales (Éthiopie, Haïti, Madagascar, Malawi et Sierra Leone) Subvention de 2 M€

Programme d'appui à l'agriculture familiale dans cinq pays (Éthiopie, Haïti, Madagascar, Malawi et Sierra Leone), le projet s'adresse à des familles d'agriculteurs de zones rurales isolées, qui pratiquent une agriculture de subsistance sur des exploitations inférieures à un hectare et qui peinent à maintenir leurs productions. Les actions du programme ont pour objectif de tester, diffuser et modéliser des pratiques agro-écologiques répondant à des besoins de sécurité alimentaire immédiate, de protection des ressources naturelles et de préservation des milieux. L'objectif est de maintenir en milieu rural une agriculture rémunérée, durable et attractive, notamment pour les jeunes. Plus de 100 000 familles vont bénéficier des activités du projet.

Avec les collectivités territoriales françaises

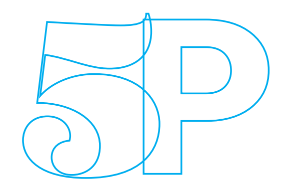
Le groupe AFD appuie la mobilisation des collectivités locales en faveur du développement.

À fin 2020, le portefeuille de projets actifs de la « Facilité de financement des collectivités territoriales françaises (FICOL) » de l'AFD compte 79 projets portés par 61 collectivités territoriales engagées à l'international, auxquelles s'ajoutent les acteurs territoriaux impliqués à leurs côtés (Établissements publics locaux, ONG, fondations...).

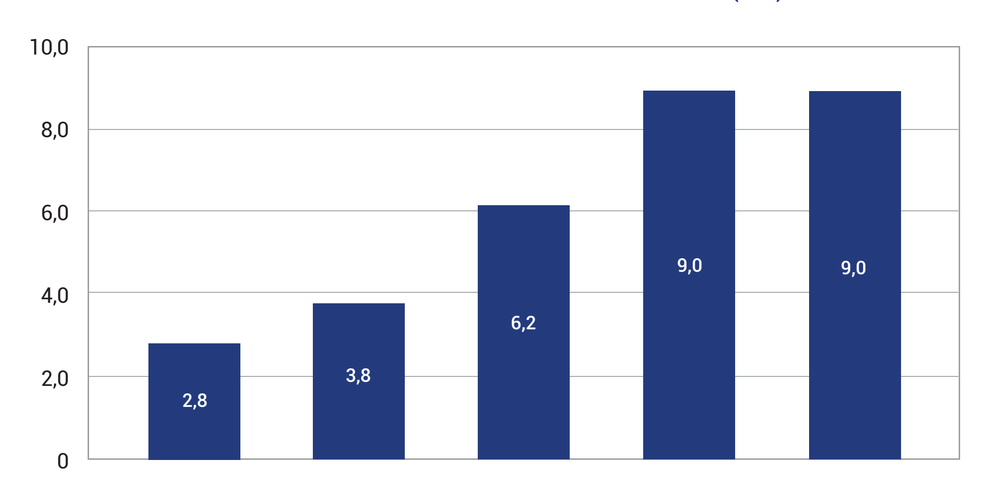
Malgré les circonstances très exceptionnelles dues à la crise sanitaire, l'AFD a maintenu un dialogue soutenu et continu avec les collectivités territoriales, dialogue bilatéral ou dans des rencontres à l'initiative de la Délégation à l'action extérieure des collectivités (DAECT) ou des Réseaux régionaux multi-acteurs (RRMA).

Le montant engagé pour financer des projets s'est maintenu à 9 M€ en 2020, soit la totalité de l'enveloppe budgétaire. Les projets financés cette année reflètent la diversité des compétences des collectivités. Les régions prioritaires telles que le Sahel demeurent au coeur des engagements. Les collectivités montrent également un intérêt pour des géographies nouvelles (Arménie, Indonésie, Ouganda, Argentine...).





Financements AFD de la facilité FICOL (M€)



Projet emblématique 2020

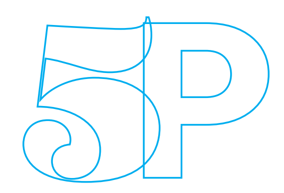
Bâtir une ville durable, apprenante et inclusive à Kampala
Ouganda : espaces de biodiversité et d'agriculture
Subvention d'1,5 M€ – Ville de Strasbourg (GESCOD)

Le projet contribuera à l'objectif de faire de Kampala une ville plus verte, durable et inclusive. Il vise à réduire la vulnérabilité du territoire via une agriculture urbaine de qualité, durable, productive, mieux organisée et plus rentable, renforçant la sécurité alimentaire et économique des habitants et des producteurs. Il vise également la préservation et le développement d'espaces verts urbains dans un souci d'intégration des enjeux du changement climatique et de la biodiversité. Enfin, il inclut le renforcement de l'offre périscolaire de la ville et des compétences éducatives à tous les niveaux pour favoriser un territoire apprenant. Pour ce projet, Kampala Capital City Authority est assistée de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg et de Grand Est Solidarités et coopérations pour le développement – GESCOD.

Avec les acteurs économiques français

L'AFD a renforcé son dialogue avec le secteur privé par le biais des acteurs de l'Équipe France (Direction Générale du Trésor, Business France, Bpifrance, etc.) et des fédérations professionnelles. Ces échanges ont principalement porté sur les opportunités d'affaires liées aux projets financés par l'AFD dans des domaines d'excellence française ou encore sur les approches spécifiques à adopter dans certaines géographies permettant d'améliorer l'efficience sur ces marchés des entreprises françaises. L'AFD s'est également illustrée par des groupes de travail et des consultations d'entreprises quant à ses modes d'intervention pour identifier les contraintes de ces entreprises sur le terrain mais aussi les initiatives portées par le secteur privé en faveur des ODD. Enfin, à la demande de la Direction Générale du Trésor, l'AFD a également contribué à l'identification d'une vingtaine de démarches innovantes du secteur privé pour la réduction et la valorisation des déchets dans le cadre d'un appel à projets d'une enveloppe de 10 M€.





Agir avec les partenaires européens et internationaux

Le groupe AFD a poursuivi en 2020 l'approfondissement de son amibition partenariale. En 2020, le groupe AFD a bénéficié de 603 M€ de délégations de fonds d'autres bailleurs.

Avec les acteurs européens

Le groupe AFD a bénéficié de 460 M€ d'octrois de l'Union européenne en 2020[17].

L'année 2020 aura été une année charnière pour l'Europe avec une coordination accrue en format « Équipe Europe » en réponse à la crise engendrée par la Covid-19, dans les négociations du nouvel Accord Post Cotonou, celles du prochain cadre financier pluriannuel 2021-2027 de l'Union européenne et du lancement de la programmation géographique qui en découle.

Concernant le groupe AFD, l'année 2020 aura été marquée par la poursuite de l'opérationnalisation du Plan d'investissement extérieur (PIE), avec la signature par l'AFD des deux premiers accords de garantie avec la Commission européenne dans le cadre du Fonds européen de développement durable (FEDD).

Avec les banques multilatérales et régionales de développement

Les partenaires structurants pour l'activité du groupe AFD, à savoir le Groupe Banque mondiale (GBM), la Banque asiatique de développement (BAsD) et la BID, ont continué de faire l'objet d'un pilotage renforcé malgré la crise de la Covid-19.

Avec le GBM, une coordination renforcée a caractérisé le premier semestre 2020 avec une mutualisation en temps réel des informations sur le portefeuille d'interventions conjointes. Cette coordination a donné lieu, notamment, à une information diffusée simultanément aux réseaux de l'AFD et du GBM (dont un rappel des modalités de l'accord-cadre de cofinancement) visant à faciliter la coordination des équipes sur le terrain. La densité des dialogues géographique et technique entre l'AFD et le GBM a perduré en 2020, à l'exemple du *Deep Dive* de janvier 2020 consacré à l'Afrique subsaharienne.

L'AFD a renforcé sa coopération avec la BID tout au long de l'année 2020 autour d'un dialogue renforcé en termes stratégiques et opérationnels, y compris dans la réponse Covid avec un prêt de politique publique (PrPP) en République dominicaine. L'AFD et la BID ont tenu virtuellement en mai 2020 leur *deep dive* annuel qui a permis d'identifier et de renforcer certains axes de collaboration sur les enjeux climat et biodiversité notamment autour du *Natural Capital Lab*, mais également en termes d'innovation financière, de genre, de gouvernance, d'infrastructure et de soutien au secteur privé via Proparco et IDB Invest.

Avec les bailleurs bilatéraux non européens

Le dialogue s'est renforcé avec la China Development Bank (CDB) dans le cadre de la mise en œuvre du *MoU* signé début 2018. Les échanges avec la CDB se sont poursuivis par ailleurs au sein d'IDFC sur la finance climat dans le cadre du *Green Finance Mapping* du Club.

Le dialogue stratégique avec la banque japonaise JICA s'est poursuivi en 2020. L'AFD et la JICA ont organisé une retraite en janvier 2020 à Paris.

17 Les engagements comptabilisés par le groupe AFD dans ses financements autres bailleurs sont considérés au regard des engagements approuvés par son conseil d'administration soit 363 M€ en 2020.



2.4. METTRE NOTRE ORGANISATION EN COHÉRENCE AVEC LES ODD




Agir pour l'égalité femmes-hommes, la diversité et l'inclusion # ODD 5 et 10

L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes constitue un enjeu majeur de la politique RH du groupe AFD, qui a pour objectif de promouvoir la diversité et l'égalité des chances. Elle est ancrée dans les valeurs du Groupe et fait partie intégrante de sa démarche de responsabilité sociétale. Les négociations pour un nouvel accord « égalité professionnelle » avec les partenaires sociaux se sont terminées fin 2020. A travers celui-ci, le Groupe augmente ses objectifs de féminisation du recrutement des femmes ingénieur et de promotion des femmes sur des postes à responsabilité élevée et en expatriation. En plus du maintien des engagements antérieurs, le Groupe innove par l'allongement de la durée du congé paternité avec maintien du salaire, la mise en en place d'un dispositif de soutien pour les proches aidants et de lutte contre les violences conjugales.



Maîtriser notre empreinte carbone # ODD 13

En raison des contraintes sanitaires liées à la pandémie de Covid-19, le bilan carbone est largement à la baisse en 2020 (diminution de 23 % des émissions par rapport à 2019), en particulier sur les postes liés aux déplacements aériens (-63 %) et la consommation de fluides (15%). Le travail à domicile, ainsi que l'agilité technologique nécessaire à la continuité de l'activité qui a entraîné le déploiement et le renforcement d'outils digitaux, ont induit des consommations additionnelles indirectes sur le lieu de télétravail. Celles-ci sont cependant difficilement mesurables en l'absence de remontées de données. La politique de déplacements professionnels s'appuiera dans les années qui viennent sur les solutions favorisant le maintien d'une partie de l'activité à distance mises en place lors de la crise sanitaire dans l'objectif de concilier enjeux environnementaux, efficience collective et qualité de vie au travail. Il convient de noter que la démarche en faveur de la réduction de l'empreinte carbone du Groupe inclut le réseau d'agences, qui sont aussi à l'initiative de nombreuses actions : l'agence de New Delhi achève ainsi sa démarche de certification IGBC (*Indian Green Building Council*)[18] ; l'agence de Phnom Penh met à disposition une flotte de vélos pour les courts trajets. La Direction Régionale Afrique du Nord a mis en place un plan d'actions complet pour la réduction de l'empreinte carbone de ses agences. Enfin, en s'inscrivant dans une trajectoire de neutralité carbone de l'empreinte

18 https://igbc.in/igbc/



carbone de son organisation, l'AFD compense les émissions résiduelles du Groupe depuis 2009. En 2020, l'AFD a ainsi soutenu deux projets, de biogaz au Sichuan (Chine) et de foyers de cuisson améliorés en Ouganda, labellisés *Gold Standard* et qui présentent tous deux d'importants co-bénéfices environnementaux et sociaux.

Agir en faveur d'achats responsables # ODD 8, 10, 12 et 13

Le groupe AFD a mis en place en 2020 une nouvelle politique achat et y a inclus un axe portant sur la promotion des achats responsables, par lequel le Groupe s'engage à réduire l'empreinte environnementale de ses achats, à renforcer leur responsabilité sociale et à soutenir le développement local. Le Groupe manifeste ainsi sa volonté de s'inscrire dans une démarche d'achats exemplaire. En particulier, cette politique se fixe pour objectifs d'intégrer des critères environnementaux dans les achats stratégiques pour le Groupe, de raisonner en coût global sur le cycle de vie, d'augmenter la part des achats solidaires auprès des acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS), de renforcer des clauses environnementales ou sociales dans les marchés, et de favoriser l'accès aux PME et acteurs locaux dans les pays d'implantation.

Agir pour l'ancrage territorial autour de nos implantations # ODD 10 et 11

Acteur du Quartier des deux rives à Paris et s'inscrivant dans la démarche d'économie circulaire, le groupe AFD a réaffirmé ses engagements à travers le dispositif et la signature de la charte « Paris Action Climat » de la Ville de Paris associant les acteurs publics et privés du territoire parisien autour des enjeux climatiques. Des initiatives sont également prises dans le réseau, démontrant cette volonté de collaborer avec les acteurs locaux : par exemple, l'agence du Gabon a fait appel à une association locale pour fournir des pochettes pour réaliser des sacs réutilisables et des pochettes pour les PC des collaborateurs. En outre, en 2020, 15 collaborateurs du groupe AFD ont pu partager leurs compétences au travers du dispositif Pro Bono Factory, dont la thématique de l'évènement parisien était centrée sur l'ODD 10 – Réduction des inégalités.






Développer la finance durable # ODD 8 et 13

En 2020, l'AFD a publié son nouveau cadre d'émission obligataire Objectifs de développement durable qui prend ainsi le relais du cadre d'émission Climatique datant de 2017. Ce nouveau document de référence, plus large, permet de refléter dans son ensemble l'activité de prêt du groupe AFD. Le cadre a été rédigé dans le respect des *Green and Social Bond Principles* et des *Sustainable Bonds Guidelines*, et a été revu par l'agence de notation extra-financière Vigeo-Eiris en tant que *Second Party Opinion*. Il donne à l'AFD la possibilité d'émettre trois types d'obligations : Durables, Climat et Sociales. Après une présentation du cadre à l'automne dernier, une émission Durable inaugurale a suivi, récoltant 5,6 milliards d'euros d'intérêts de la part des investisseurs, pour un volume final de 2 milliards d'euros. Cette émission a complété l'émission Climat de 1 milliard d'euros réalisée au premier semestre 2020, portant le volume des emprunts durables au sens large à 30 % du total des emprunts sur l'année.



Accompagner les collaborateurs en temps de crise # ODD 8

En 2020, en réponse à la crise de la Covid-19, le Groupe a dû adapter dans l'urgence son fonctionnement. La généralisation du télétravail a nécessité un accompagnement important pour la prévention des risques potentiels liés au travail à distance. Les dispositifs de prévention des risques psychosociaux déjà en place ont été maintenus et pour certains renforcés. Ainsi, de mars à septembre 2020, une plateforme d'assistance psychologique accessible 24h sur 24 et 7 jours sur 7 a été mise à disposition des agents du siège et du réseau. Ces évolutions des modes de travail ont cependant généré également des apprentissages et opportunités comme le renforcement de l'offre d'e-formation.



2.5. INNOVER ET PRODUIRE DU SAVOIR POUR LA RÉALISATION DES ODD

En 2020, le groupe AFD a poursuivi ses investissements dans des produits, projets, méthodes et partenariats innovants au service de la réalisation des objectifs de développement durable.

En 2020, la politique d'innovation a participé à la réponse du groupe AFD à la crise sanitaire. Le groupe AFD a notamment soutenu :

- Le lancement d'un **Challenge Data4Covid19 pour l'Afrique** (700k€ en subvention) dans le cadre de l'initiative « Santé en commun » : il vise à faire émerger des innovations dans le domaine de la science des données pour lutter contre l'épidémie de la Covid-19 et ses conséquences économiques et sociales en Afrique ;
- Le financement d'une initiative de facilitation de l'accès à l'information sanitaire grâce à l'utilisation de la synthèse vocale dans des langues comptant peu de locuteurs, en partenariat avec l'Union européenne et l'ONG **Bibliothèque Sans Frontières** dans le cadre de la riposte Covid.

Les programmes et projets appuyant les grandes priorités stratégiques du Groupe ont également été poursuivis. Le groupe AFD a notamment porté :

- **Le programme Sahélien.ne.s 2040** porté par le Campus de l'AFD qui propose un parcours à visée prospective rassemblant une communauté de 25 actrices et acteurs du changement sahélien ;
- La préparation du **Challenge Intelligence Artificielle – Biodiversité** cofinancé par l'AFD et l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) (4,8 M€ dont 1,5 M€ en subvention de l'AFD) ; ce projet financera plusieurs équipes de recherche pluridisciplinaires spécialisées dans les domaines de l'intelligence artificielle et de la biodiversité dont deux consortiums internationaux réunissant des chercheurs africains et français.

Dans le cadre des travaux faisant suite aux recommandations formulées par le député Hervé Berville dans son « Rapport sur la modernisation de la politique partenariale de développement et de solidarité internationale » remis au Président de la République en août 2018, l'AFD a contribué à la préparation du lancement d'un **Fonds d'innovation pour le développement (FID)** dont la création a été annoncée le 17 décembre 2020 lors du Conseil présidentiel du Développement. Présidé par l'économiste Esther Duflo, le FID est une initiative hébergée par l'AFD mais indépendante. Elle vise à soutenir des innovations au service de la lutte contre la pauvreté et les inégalités présentant un fort potentiel d'impact sur le développement à grande échelle suivant des modalités flexibles assorties d'évaluations scientifiques rigoureuses.

S'appuyant sur les compétences en *data science* réunies au sein de la cellule Innovation, le groupe AFD a conçu puis ouvert au public la première base de données des banques publiques de développement (BPD), réalisée dans le cadre du Sommet Finance en Commun, et son « prospecteur ODD », outil basé sur des algorithmes de *machine learning* pour l'évaluation des rapports des Banques publiques de développement au prisme des ODD.

Produire des connaissances au service des ODD

La 14e Conférence internationale de recherche de l'AFD sur le développement, « La main visible : les banques de développement en transitions », a eu lieu dans le cadre du Sommet Finance en Commun. Cette conférence a permis d'identifier les principales caractéristiques des BPD et de mieux appréhender leur rôle dans l'architecture financière globale. Mobilisant des chercheurs et des experts du monde entier, y compris de Chine et des États-Unis, ce rendez-vous a permis la publication de seize papiers de recherche inédits, démontrant le rôle que pourrait jouer une infrastructure financière publique intégrée et axée sur le développement, pour amplifier et accélérer le passage à l'échelle des financements alignés sur les ODD et l'Accord de Paris.

Aligner les travaux de recherche sur les grands enjeux de réalisation de l'agenda des ODD

Parallèlement, l'AFD a poursuivi un dialogue stratégique avec plusieurs pays dont la Côte d'Ivoire, le Maroc et la Tunisie sur leurs trajectoires de développement. Ce dialogue a été étendu au Liban en 2020. L'AFD a continué ses travaux sur les enjeux du climat et de la biodiversité en lien avec la croissance économique et humaine.

Pour un monde en commun

Le groupe AFD contribue à mettre en œuvre la politique de la France en matière de développement et de solidarité internationale. Composé de l'Agence française de développement (AFD), en charge du financement du secteur public et des ONG, de la recherche et de la formation sur le développement durable, de sa filiale Proparco, dédiée au financement du secteur privé, et bientôt d'Expertise France, agence de coopération technique, le Groupe finance, accompagne et accélère les transitions vers un monde plus juste et résilient.

Nous construisons avec nos partenaires des solutions partagées, avec et pour les populations du Sud. Nos équipes sont engagées dans plus de 4 000 projets sur le terrain, dans les Outre-mer, dans 115 pays et dans les territoires en crise, pour les biens communs – le climat, la biodiversité, la paix, l'égalité femmes-hommes, l'éducation ou encore la santé. Nous contribuons ainsi à l'engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de développement durable (ODD). Pour un monde en commun.



www.afd.fr
Twitter : @AFD_France – Facebook : AFDOfficiel – Instagram : afd_france
5, rue Roland Barthes, 75 598 Paris Cedex 12 — France
Tél. : +33 1 53 44 31 31

Juillet 2021 | **Ferrari** | www.ferraricorporate.fr | 01 42 96 05 50